



42^e
CÉRÉMONIE
DES CÉSAR
2017



Association pour la Promotion du Cinéma

11 rue de l'Avre, 75015 Paris

Président : Alain Terzian

Impression : Graph'Imprim

Catalogue imprimé sur Chromomat 350g et Chromomat 135g

Dépôt légal : février 2017

© APC, toute reproduction, même partielle, est interdite.

42^e CÉRÉMONIE DES CÉSAR

CATALOGUE OFFICIEL

SOMMAIRE

Les Éditoriaux	<i>p 3</i>
L'Académie	<i>p 13</i>
Les Nominations	<i>p 23</i>
La 42 ^e Cérémonie des César	<i>p 31</i>
L'Année Cinéma César	<i>p 41</i>
Les Actions de l'Académie	<i>p 87</i>
Les Partenaires de l'Académie	<i>p 105</i>
Le Règlement de l'Académie	<i>p 113</i>



Audrey Azoulay

Ministre de la Culture et de la Communication

La Cérémonie des César illustre chaque année la richesse et la force de la création française. Elle met en lumière un cinéma dans toute sa diversité, qui regarde le monde avec les yeux grands ouverts. Nous avons en France la chance d'avoir un cinéma qui déjoue les formatages et qui lutte contre les monopoles de l'imaginaire.

Ce rendez-vous démontre à quel point la France est la patrie de toutes les audaces, de tous les cinéastes. Pour reprendre les mots d'Isabelle Huppert à Hollywood : « N'attendez pas du cinéma qu'il dresse des murs et des frontières. » Nous devons continuer à promouvoir le rôle essentiel de la culture dans nos sociétés pour se rassembler, pour partager les émotions qu'elle nous procure.

Le cinéma est aussi, en France, un vivier exceptionnel de talents et de savoir-faire, un vecteur de dynamisme dans nos régions et de rayonnement au-delà de nos frontières.

Chaque année, la qualité et l'inventivité du cinéma sont à l'honneur lors des César. Je souhaite à toutes et à tous une très belle cérémonie, pleine de passion et d'émotion.



© MCC / Didier Flowy



RENAULT
La vie, avec passion

Renault ESPACE

Le temps vous appartient.



Renault partenaire officiel de la Cérémonie des César

CÉSAR 2017
Partenaire Officiel



Consommations mixtes min/max (l/100 km) : 4,4/6,2. Émissions CO₂ min/max (g/km) : 116/140.
Consommations et émissions homologuées selon réglementation applicable.

Renault recommande **elf**

renault.fr

Alain Terzian

Président de l'Académie des César

La 42^e Cérémonie des César sera une fois encore gage de l'amour inconditionnel porté par une industrie éclatante au septième art. C'est notre histoire, celle de notre passion, celle du cinéma, celle de notre vie, dont nous écrivons une page ensemble ce soir.

C'est au sein de la mythique Salle Pleyel que se déroulait la seconde Cérémonie des César en 1977. C'est au sein de ce lieu légendaire qu'étaient réunis les regrettés Michel Galabru, Meilleur Acteur pour «Le Juge et l'Assassin», Annie Girardot, Meilleure Actrice pour «Docteur Françoise Gailland» et Jacques Tati, honoré pour l'ensemble de son œuvre, sous la présidence de Lino Ventura, mais aussi Pierre Tchernia, inoubliable et époustouffant Maître de Cérémonie.

La coupole sous laquelle ont évolué Romy Schneider, Jean Gabin, Simone Signoret, Philippe Noiret, Claude Brasseur, Jean Marais, Alain Resnais, Kirk Douglas et Orson Welles... verra éclore sous vos yeux en cette soirée autant d'artistes follement prometteurs, éperdument inspirés, nouveaux talents du cinéma français qui vous feront rêver demain...

Ce soir à Pleyel, dans une salle incandescente, c'est tout le cinéma français qui lui rendra l'hommage historique qui lui revient : Jean-Paul Belmondo, légende de l'Histoire fera chavirer nos cœurs, nos mémoires et nos émotions.

Et puis le grand George Clooney, acteur, réalisateur et producteur incontournable, égérie audacieuse et irrésistible, recevra le César d'Honneur sous nos yeux admiratifs et affectueux.

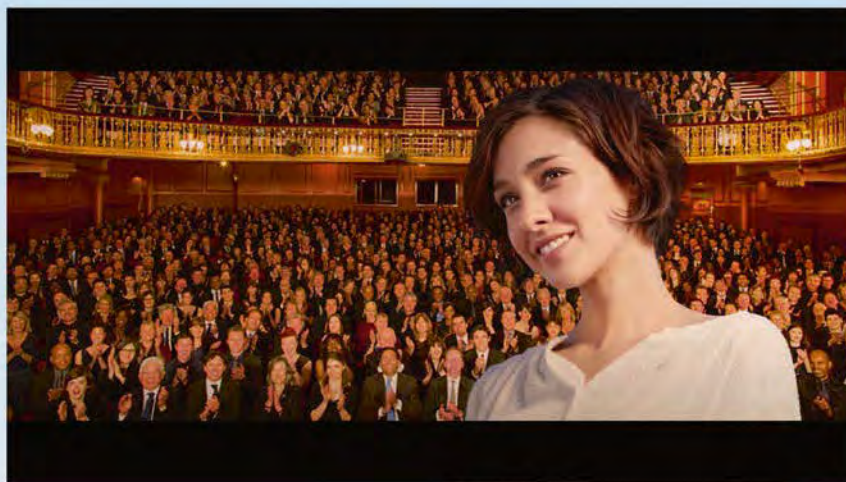
La Salle Pleyel n'attend plus que nous pour que le ballet commence : Jérôme Commandeur, Maître de cet orchestre merveilleux est fin prêt pour ces retrouvailles inédites, des milliers de cinéphiles attendent fébrilement le dénouement d'une cérémonie enchanteresse, 177 cœurs de nommés battent à l'unisson, donnant le rythme d'une soirée remplie de rires, de larmes, d'émotions et de féerie, et 21 enveloppes dont nous attendons avec impatience les honneurs seront descellées... et, finalement, le bonheur des lauréats et l'effervescence de cette 42^e Cérémonie qui nous bouleverse déjà !...

À nous, à vous, de célébrer passionnément le cinéma, ses artisans, ses artistes et ses talents. La sonnerie retentit, que la Cérémonie commence, que la magie s'anime !



© Serge Arnal / STARFACE

DANS UN MONDE QUI CHANGE, VOUS SEREZ TOUJOURS INSPIRÉS PAR LE CINÉMA



BNP PARIBAS PARTENAIRE DE L'ACADÉMIE DES CÉSAR

BNP Paribas est fier d'être partenaire de la 42^{ème} Cérémonie des César, qui met à l'honneur les grands talents d'aujourd'hui et de demain dans le cinéma.



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Jean-Christophe Thiery

Président du Groupe CANAL+

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma décernera cette année son 42^e palmarès, saluant le talent, le savoir-faire, l'originalité mais aussi l'audace de tous les artistes et artisans qui font de notre cinéma l'un des plus vivants du monde.

Collaborateur historique de la Cérémonie des César depuis vingt-quatre ans déjà, CANAL+ est fier de prendre part à cette grande fête et de prolonger son partenariat au long cours. Fierté à plus d'un titre pour CANAL+ qui mène un travail constant aux côtés des professionnels du cinéma pour défendre la qualité et la diversité de la production française.



© Augustin Diétième / CANAL+

CHAUMET

PARIS

— L'art de la joaillerie depuis 1780 —



Partenaire officiel de l'Académie des César

Frédérique Bredin

Présidente du CNC

Pour cette 42^e Cérémonie, l'Académie des César mettra, comme à son habitude, à l'honneur tous ceux qui font vivre la magie du cinéma, qui apportent, à travers leurs œuvres, de la joie et du bonheur aux Français : les réalisateurs, les scénaristes, les acteurs, les costumiers, les décorateurs, les directeurs de la photographie, les ingénieurs du son, les monteurs, les compositeurs, tous ceux qui donnent corps et vie, par la qualité de leur travail, leur passion et leur engagement, à cet art si exigeant.

Si le cinéma français tient au sein de la création mondiale une si grande place, c'est grâce à l'originalité et au talent de tous ceux qui le composent, sans oublier, les producteurs bien sûr, qui ont été honorés, comme chaque année, lors de la cérémonie du Prix Daniel Toscani Plantier, qui eut lieu en amont des César. Et en 2016, notre création a encore montré des signes incontestables de vitalité sur notre territoire, mais aussi dans les plus grands festivals internationaux.

En cette année où le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) fête ses 70 ans, je veux rendre hommage au cinéma français, et à notre grande politique publique qui le soutient, permet de créer des richesses, mais permet surtout à de grandes, de belles œuvres de faire rayonner notre pays dans le monde entier.

Ainsi, je profite de cette occasion pour féliciter et remercier chacun et chacune d'entre vous pour nous donner, année après année, cette force et cet espoir qui animent vos films. Et avec les temps qui s'annoncent, nous en avons plus que jamais besoin.

Très belle Cérémonie des César !



© Christian Kettiger

CHAMPAGNE
MAISON CRANDIEU DEPUIS 1730
TSARINE
À REIMS
FRANCE



SIGNE EXTÉRIEUR
DE RICHESSE INTÉRIEURE

RIO GRANDE - HORIZON BLEU

CÉSAR 2017
Fournisseur Officiel



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

Maxime Saada

Directeur général Groupe CANAL+

L'année 2016 a connu une affluence historique dans les salles de cinéma, atteignant son deuxième meilleur niveau depuis cinquante ans. Avec un nombre record de films français millionnaires, CANAL+ se réjouit d'avoir épaulé la plupart de ces longs métrages et encourage un tel dynamisme.

Au-delà du nombre d'entrées, la diversité des propositions est également stimulante. 2016 a vu le retour éclatant de cinéastes chevronnés (Anne Fontaine, Bruno Dumont, Bertrand Bonello, Christophe Honoré, François Ozon, Nicole Garcia, André Téchiné) et confirmé une nouvelle génération emmenée par Xavier Dolan et son triomphe cannois (JUSTE LA FIN DU MONDE) ou encore Thomas Lilti (MÉDECIN DE CAMPAGNE) qui a su rallier succès public et critique. Loin des sentiers battus, le cinéma de 2016 a révélé des héroïnes modernes comme dans VICTORIA ou DIVINES, sans parler du rôle en or que Paul Verhoeven a offert à Isabelle Huppert dans ELLE... Et la célébration serait incomplète si l'on ne tirait pas notre chapeau aux films d'animation dont l'originalité a séduit le public (BALLERINA, MA VIE DE COURGETTE, LA TORTUE ROUGE).

Mobilisant ses talents pour faire vivre la grande fête du cinéma, CANAL+ mettra les César à l'honneur avec une programmation exceptionnelle jusqu'à la retransmission en clair et en exclusivité de la 42^e édition du 24 février, présentée par Jérôme Commandeur.

Pour la vingt-quatrième année consécutive, nous sommes fiers de produire cette cérémonie aux côtés de l'Académie.

En rebaptisant CANAL+CINÉMA «CANAL+BELMONDO», le Groupe CANAL rend hommage à Jean-Paul Belmondo durant une semaine intense, ponctuée de films et de paroles d'artistes inspirés par son charisme et son talent.

CANAL+, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma et, à travers eux, le cinéma français, dédie à Jean-Paul Belmondo la soirée de la 42^e Cérémonie des César.



© Stéphanie Grangier / CANAL+





L'ACADÉMIE



© RINDOFF-WOESTELANDT / BESTIMAGE

Georges Cravenne, Michel d'Ornano et Gina Lollobrigida lors de la Soirée des César 1979

GEORGES CRAVENNE

Georges Cravenne fonde en 1975 l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma

Fierté

Fierté c'est le mot qui me vient à l'esprit quand je jette un regard d'ensemble sur le palmarès global de tous ces César.

Fierté d'avoir eu l'idée de créer cette récompense dont la réputation atteint aujourd'hui celle des Oscars américains. Fierté de permettre à la profession de prendre conscience chaque année de la valeur du travail accompli dans ce qui porte si bien son nom, le 7^e Art.

Et fierté, à travers ces récompenses, de voir que le Cinéma Français a engendré des plus-values considérables dans l'exploitation des films primés, et parallèlement d'avoir pu constater que « l'effet César » n'est pas une vaine expression. Fierté que tous ces jeunes talents, révélés par vos votes, soient devenus les plus grands noms du cinéma d'aujourd'hui.

Fierté aussi d'avoir chaque année donné un coup de projecteur sur les hommes de l'ombre, ces techniciens qui sont aussi la valeur de la profession.

Fierté enfin de rappeler que la première Cérémonie en 1976 a été présidée par Jean Gabin, suivi au fil des ans par les plus prestigieux cinéastes et comédiens français et étrangers.

Grâce leur soit rendue à eux et aux lauréats qui honorent ceux qui les ont honorés.

Les César vivront aussi longtemps qu'il y aura des hommes et des femmes de talent pour faire du cinéma.

Georges Cravenne

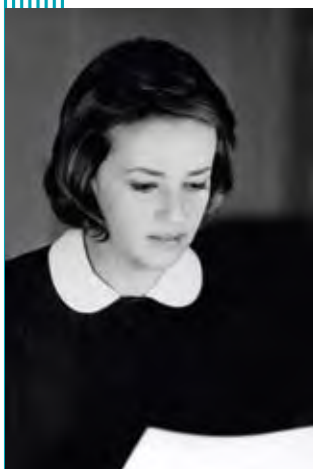
1914 - 2009



de 1976 à 1986
Robert Enrico



de 1990 à 1992
Jean-Loup Dabadie



de 1986 à 1988
Jeanne Moreau



de 1992 à 2003
Daniel Toscan du Plantier



de 1988 à 1990
Alexandre Mnouchkine



depuis 2003
Alain Terzian

L'ACADÉMIE DES ARTS & TECHNIQUES DU CINÉMA

Les Présidents de l'Académie

Fondée en 1976, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma rassemble aujourd'hui 4622 membres, professionnels confirmés issus de l'ensemble des corps de métiers de l'industrie cinématographique, auxquels viennent se joindre plus de 200 membres associés qui soutiennent le cinéma français dans le cadre de leur vie professionnelle.

Après l'Académie des Oscars et ses 7686 membres, c'est la deuxième plus importante Académie de cinéma au monde.

Son Règlement lui donne en préambule comme but de «récompenser les réalisations les plus remarquables du cinéma, en leur conférant chaque année un trophée appelé «César», pour encourager la création cinématographique et attirer sur elle l'attention du public».

Son activité consiste tout d'abord en l'élaboration et l'actualisation du Règlement de l'Académie, le recensement des films de cinéma sortis dans l'année et des principales personnes y ayant collaboré, et l'organisation du processus de vote.

Puis elle met en place la séquence finale d'attribution des César qui commence dès l'issue du premier tour de vote par l'annonce des Nominations, se poursuit par les différentes manifestations organisées en l'honneur des nommés, du Déjeuner des Nommés jusqu'à l'Année Cinéma César, et se termine par l'organisation avec Canal+ de la Cérémonie annuelle de remise des César.

L'Académie organise également plusieurs événements dédiés à celles et ceux qui font le cinéma en France : Soirée, Trophée et Prix Spécial César & Techniques, le Projet Révélation, le Dîner des Producteurs et le Prix Daniel Toscani du Plantier, Les Nuits en Or, etc...

Coffret
CÉSAR 2017



www.academie-cinema.org

Coffret
CÉSAR 2017



ILS ONT FAIT 2016

670 films et 2948 personnes éligibles

Le recensement des films et des professionnels

Le secrétariat de l'Académie recense de la façon la plus exhaustive possible l'ensemble des films sortis en salles durant l'année, ainsi que toutes les personnes y ayant collaboré. Puis il recoupe auprès du CNC et des sociétés de production les informations recueillies afin d'établir le « Guide des films de l'année ».

Véritable panorama de l'année cinématographique, ce guide présente l'ensemble des personnes et des films éligibles aux différentes catégories conformément au Règlement de l'Académie. Pour les César 2017, ce sont 670 films et 2948 personnes qui sont ainsi proposés au suffrage des membres de l'Académie.

La présentation des films aux membres de l'Académie

Afin d'aider ses membres à faire leurs choix de vote, l'Académie propose aux producteurs ou distributeurs plusieurs solutions pour faire découvrir ou redécouvrir les films éligibles.

Sur le site de l'Académie, dès le second trimestre, tous les films éligibles aux

différentes catégories de César sont annoncés dans la rubrique l'Année Cinéma : bande annonce, liste technique et artistique, extraits, making off, galeries photos, interviews... les producteurs et distributeurs peuvent à leur choix tout publier sur cette rubrique, à part le film entier !

Dès la fin de l'année, les ayants-droit peuvent faire parvenir au domicile de chaque membre de l'Académie, de novembre 2016 à janvier 2017, des invitations permettant d'assister à des projections privées, ou des places gratuites pour des films encore à l'affiche.

Ils peuvent également choisir de proposer leur film en DVD dans le Coffret DVD César 2017, qui est livré personnellement à chacun des membres de l'Académie, dès la mi-décembre.

Pour les courts métrages, l'Académie organise des projections, en salle, des films sélectionnés pour le César du Meilleur Film de Court Métrage et le César du Meilleur Film d'Animation (court métrage) et les propose aussi en DVD dans le Coffret DVD César. Tous ces courts métrages sont également proposés au grand public sur la plateforme de vidéo à la demande de Canal Play.



L'organisation du premier tour de vote

L'Académie propose une procédure de vote permettant à ses membres de choisir entre le vote par correspondance et le vote en ligne. Cette procédure est organisée sous contrôle d'huissier et suivant les directives de l'Académie par la société VOXALY, l'un des meilleurs spécialistes français dans l'organisation d'élections, et respecte des critères de vote très rigoureux :

- Vote réservé aux seuls membres actifs de l'Académie (s'étant acquittés de leur cotisation annuelle) ;
- Présentation exhaustive et équitable des personnes et des films éligibles ;
- Garantie de l'anonymat des votes et de la non-communication à aucun tiers du fichier des électeurs ;
- Garantie de la confidentialité des résultats.

Le premier tour de vote a désigné les nominations pour chacun des vingt-et-un César (de ce côté-ci de l'Atlantique on dit les « nommés », de l'autre on parle de « nommées »).

Le matériel de vote a été envoyé aux membres et le « Guide Films » a été mis en ligne sur le site de l'Académie le 2 janvier pour ce premier tour, clôturé le 19 janvier pour le vote par correspondance et le 24 janvier à minuit pour le vote en ligne.

L'annonce des nominations

Les résultats ont été dépouillés dans la nuit par VOXALY, sous contrôle d'huissier, pour être remis en main propre par l'huissier au Président de l'Académie le mercredi 25 janvier, qui en a fait immédiatement la lecture publique en Conférence de Presse.



LES NOMINATIONS 2017

sont nommées pour le
César de la Meilleure Actrice

JUDITH CHEMLA

dans UNE VIE

MARION COTILLARD

dans MAL DE PIERRES

VIRGINIE EFIRA

dans VICTORIA

MARINA FOÏS

dans IRRÉPROCHABLE

ISABELLE HUPPERT

dans ELLE

SIDSE BABETT KNUDSEN

dans LA FILLE DE BREST

SOKO

dans LA DANSEUSE

sont nommées pour le
César de la Meilleure Actrice
dans un Second Rôle

NATHALIE BAYE

dans JUSTE LA FIN DU MONDE

VALERIA BRUNI TEDESCHI

dans MA LOUTE

ANNE CONSIGNY

dans ELLE

DÉBORAH LUKUMUENA

dans DIVINES

MÉLANIE THIERRY

dans LA DANSEUSE

sont nommés pour le
César du Meilleur Acteur

FRANÇOIS CLUZET

dans MÉDECIN DE CAMPAGNE

PIERRE DELADONCHAMPS

dans LE FILS DE JEAN

NICOLAS DUVAUCHELLE

dans JE NE SUIS PAS UN SALAUD

FABRICE LUCHINI

dans MA LOUTE

PIERRE NINEY

dans FRANTZ

OMAR SY

dans CHOCOLAT

GASPARD ULLIEL

dans JUSTE LA FIN DU MONDE

sont nommés pour le
César du Meilleur Acteur
dans un Second Rôle

GABRIEL ARCAND

dans LE FILS DE JEAN

VINCENT CASSEL

dans JUSTE LA FIN DU MONDE

VINCENT LACOSTE

dans VICTORIA

LAURENT LAFITTE

dans ELLE

MELVIL POUPAUD

dans VICTORIA

JAMES THIERRÉE

dans CHOCOLAT

sont nommées pour le
César du Meilleur Espoir Féminin

OULAYA AMAMRA

dans DIVINES

PAULA BEER

dans FRANTZ

LILY-ROSE DEPP

dans LA DANSEUSE

NOÉMIE MERLANT

dans LE CIEL ATTENDRA

RAPH

dans MA LOUTE

sont nommés pour le
César du Meilleur Scénario Original
ROMAIN COMPINGT, HOUDA BENYAMINA,
MALIK RUMEAU

pour DIVINES

SÓLVEIG ANSPACH, JEAN-LUC GAGET

pour L'EFFET AQUATIQUE

SABRINA B. KARINE, ALICE VIAL,
PASCAL BONITZER, ANNE FONTAINE

pour LES INNOCENTES

BRUNO DUMONT

pour MA LOUTE

JUSTINE TRIET

pour VICTORIA

sont nommés pour le
César de la Meilleure Musique Originale

GABRIEL YARED

pour CHOCOLAT

IBRAHIM MAALOUF

pour DANS LES FORÊTS DE SIBÉRIE

ANNE DUDLEY

pour ELLE

PHILIPPE ROMBI

pour FRANTZ

SOPHIE HUNGER

pour MA VIE DE COURGETTE

sont nommés pour le
César du Meilleur Espoir Masculin

JONAS BLOQUET

dans ELLE

DAMIEN BONNARD

dans RESTER VERTICAL

CORENTIN FILA

dans QUAND ON A 17 ANS

KACEY MOTTET KLEIN

dans QUAND ON A 17 ANS

NIELS SCHNEIDER

dans DIAMANT NOIR

sont nommés pour le
César de la Meilleure Adaptation

DAVID BIRKE

pour ELLE

SÉVERINE BOSSCHEM, EMMANUELLE BERCOT

pour LA FILLE DE BREST

FRANÇOIS OZON

pour FRANTZ

CÉLINE SCIAMMA

pour MA VIE DE COURGETTE

NICOLE GARCIA, JACQUES FIESCHI

pour MAL DE PIERRES

KATELL QUILLÉVÉRÉ, GILLES TAURAND

pour RÉPARER LES VIVANTS

sont nommés pour le
César du Meilleur Son

BRIGITTE TAILLANDIER, VINCENT GUILLON, STÉPHANE THIÉBAUT

pour CHOCOLAT

JEAN-PAUL MUGEL, ALEXIS PLACE, CYRIL HOLTZ, DAMIEN LAZZERINI

pour ELLE

MARTIN BOISSAU, BENOÎT GARGONNE, JEAN-PAUL HURIER

pour FRANTZ

JEAN-PIERRE DURET, SYLVAIN MALBRANT, JEAN-PIERRE LAFORCE

pour MAL DE PIERRES

MARC ENGELS, FRED DEMOLDER, SYLVAIN RÉTY, JEAN-PAUL HURIER

pour L'ODYSSÉE

sont nommés pour le
César de la Meilleure Photo

STÉPHANE FONTAINE

pour ELLE

PASCAL MARTI

pour FRANTZ

CAROLINE CHAMPETIER

pour LES INNOCENTES

GUILLAUME DEFFONTAINES

pour MA LOUTE

CHRISTOPHE BEAUCARNE

pour MAL DE PIERRES

sont nommés pour le
César des Meilleurs Costumes

ANAÏS ROMAND

pour LA DANSEUSE

PASCALINE CHAVANNE

pour FRANTZ

ALEXANDRA CHARLES

pour MA LOUTE

CATHERINE LETERRIER

pour MAL DE PIERRES

MADÉLINE FONTAINE

pour UNE VIE

sont nommés pour le
César de la Meilleure Réalisation

HOUDA BENYAMINA pour DIVINES

PAUL VERHOEVEN pour ELLE

FRANÇOIS OZON pour FRANTZ

ANNE FONTAINE pour LES INNOCENTES

XAVIER DOLAN pour JUSTE LA FIN DU MONDE

BRUNO DUMONT pour MA LOUTE

NICOLE GARCIA pour MAL DE PIERRES

sont nommés pour le
César du Meilleur Montage

LOIC LALLEMAND, VINCENT TRICON

pour DIVINES

JOB TER BURG

pour ELLE

LAURE GARDETTE

pour FRANTZ

XAVIER DOLAN

pour JUSTE LA FIN DU MONDE

SIMON JACQUET

pour MAL DE PIERRES

sont nommés pour le
César des Meilleurs Décors

JÉRÉMIE D. LIGNOL

pour CHOCOLAT

CARLOS CONTI

pour LA DANSEUSE

MICHEL BARTHÉLÉMY

pour FRANTZ

RITON DUPIRE-CLÉMENT

pour MA LOUTE

KATIA WYSZKOP

pour PLANETARIUM

sont nommés pour le
César du Meilleur Film de Court Métrage

APRÈS SUZANNE

réalisé par FÉLIX MOATI,
produit par BENJAMIN ELALOUF, LÉAH WEIL, ELSA RODDE

AU BRUIT DES CLOCHETTES

réalisé par CHABNAME ZARIAB,
produit par JUDITH LOU LÉVY

CHASSE ROYALE

réalisé par LISE AKOKA, ROMANE GUERET,
produit par MARINE ALARIC

MAMAN(S)

réalisé par MAÏMOUNA DOUCOURÉ,
produit par ZANGRO

VERS LA TENDRESSE

réalisé par ALICE DIOP,
produit par CHRISTOPHE BARRAL, TOUFIK AYADI

sont nommés pour le
César du Meilleur Film Documentaire

DERNIÈRES NOUVELLES DU COSMOS

réalisé par JULIE BERTUCCELLI,
produit par YAËL FOGIEL, LAETITIA GONZALEZ

FUOCOAMMARE, PAR-DELÀ LAMPEDUSA

réalisé par GIANFRANCO ROSI,
produit par SERGE LALOU, CAMILLE LAEMLÉ

MERCI PATRON !

réalisé par FRANÇOIS RUFFIN,
produit par ÉDOUARD MAURIAT,
ANNE-CÉCILE BERTHOMEAU, JOHANNA SILVA

SWAGGER

réalisé par OLIVIER BABINET,
produit par MARINE DORFMANN, ALEXANDRE PERRIER

VOYAGE À TRAVERS LE CINÉMA FRANÇAIS

réalisé par BERTRAND TAVERNIER,
produit par FRÉDÉRIC BOURBOULON

sont nommés pour le César du Meilleur Film d'Animation
pour le court métrage

CAFÉ FROID

réalisé par FRANÇOIS LEROY, STÉPHANIE LANSAQUE,
produit par MARC JOUSSET, PERRINE CAPRON

CELUI QUI A DEUX ÂMES

réalisé par FABRICE LUANG-VIJA,
produit par SOPHIE FALLOT

JOURNAL ANIMÉ

réalisé par DONATO SANSONE,
produit par NICOLAS SCHMERKIN

PERIPHERIA

réalisé par DAVID COQUARD-DASSAULT,
produit par NICOLAS SCHMERKIN

pour le long métrage

LA JEUNE FILLE SANS MAINS

réalisé par SÉBASTIEN LAUDENBACH,
produit par JEAN-CHRISTOPHE SOULAGEON

MA VIE DE COURGETTE

réalisé par CLAUDE BARRAS,
produit par ARMELLE GLORENNEC, ERIC JACQUOT, MARC BONNY

LA TORTUE ROUGE

réalisé par MICHAEL DUDOK DE WIT,
produit par VINCENT MARAVAL, PASCAL CAUCHETEU

sont nommés pour le César du Meilleur Premier Film

CIGARETTES ET CHOCOLAT CHAUD

réalisé par SOPHIE REINE,
produit par ISABELLE GRELLAT, ERIC ALTMAYER, NICOLAS ALTMAYER

LA DANSEUSE

réalisé par STÉPHANIE DI GIUSTO,
produit par ALAIN ATTAL

DIAMANT NOIR

réalisé par ARTHUR HARARI,
produit par DAVID THION, PHILIPPE MARTIN

DIVINES

réalisé par HOUDA BENYAMINA,
produit par MARC-BENOIT CRÉANCIER

ROSALIE BLUM

réalisé par JULIEN RAPPENEAU,
produit par MICHAEL GENTILE, CHARLES GILLIBERT

sont nommés pour le
César du Meilleur Film Étranger

AQUARIUS

réalisé par KLEBER MENDONÇA FILHO,
distribution France SBS DISTRIBUTION

BACCALAURÉAT

réalisé par CRISTIAN MUNGIU,
coproduction France WHY NOT PRODUCTIONS
(Pascal Caucheteux, Grégoire Sorlat)

LA FILLE INCONNUE

réalisé par JEAN-PIERRE DARDENNE, LUC DARDENNE,
coproduction France ARCHIPEL 35 (Denis Freyd)

JUSTE LA FIN DU MONDE

réalisé par XAVIER DOLAN,
coproduction France MK PRODUCTIONS
(Nathanaël Karmitz, Elisha Karmitz)

MANCHESTER BY THE SEA

réalisé par KENNETH LONERGAN,
distribution France
UNIVERSAL PICTURES INTERNATIONAL FRANCE

MOI, DANIEL BLAKE

réalisé par KEN LOACH,
coproduction France WHY NOT PRODUCTIONS
(Pascal Caucheteux, Grégoire Sorlat)

TONI ERDMANN

réalisé par MAREN ADE,
distribution France HAUT ET COURT DISTRIBUTION

sont nommés pour le
César du Meilleur Film

DIVINES

produit par MARC-BENOIT CRÉANCIER,
réalisé par HOUDA BENYAMINA

ELLE

produit par SAÏD BEN SAÏD, MICHEL MERKT,
réalisé par PAUL VERHOEVEN

FRANTZ

produit par ERIC ALTMAYER, NICOLAS ALTMAYER,
réalisé par FRANÇOIS OZON

LES INNOCENTES

produit par ERIC ALTMAYER, NICOLAS ALTMAYER,
réalisé par ANNE FONTAINE

MA LOUTE

produit par JEAN BRÉHAT, RACHID BOUCHAREB,
MURIEL MERLIN,
réalisé par BRUNO DUMONT

MAL DE PIERRES

produit par ALAIN ATTAL,
réalisé par NICOLE GARCIA

VICTORIA

produit par EMMANUEL CHAUMET,
réalisé par JUSTINE TRIET

Un nouveau bulletin de vote a été envoyé dès le 1^{er} février pour le second tour, clôturé le 21 février pour le vote par correspondance et le 24 février à 16h pour le vote en ligne, quelques heures avant le début de cette 42^e Cérémonie des César.



VOXALY dispose alors de quelques heures pour dépouiller les résultats, sous le contrôle des deux huissiers qui se rendent ensuite à la Salle Pleyel pour remettre à chacun des remettants les enveloppes cachetées contenant les noms des lauréats.

LA 42^e CÉRÉMONIE
DES CÉSAR
PEUT MAINTENANT
COMMENCER !

Pierre Tchernia

Discours d'ouverture de la 1^{ère} Cérémonie des César, 3 avril 1976

« Eh bien voilà. Il a été fondé une Académie des Arts et Techniques du Cinéma composée de neuf cents personnes, comédiens, techniciens, producteurs, réalisateurs, monteurs, opérateurs, qui représentent la profession tout entière. On leur a demandé de voter et de décider, de leur libre choix, quels étaient pour l'année 75 les meilleurs films, français ou étrangers, les comédiens qu'ils reconnaissaient comme les plus valeureux ou les techniciens qui avaient le mieux fait leur travail. Et on est arrivé ainsi à une sélection, dans chacune de ces disciplines on a retenu les quatre premiers nommés, et on a renvoyé à tout ce collège électoral, à ces 900 personnes, les nominations des quatre meilleurs films, ou des quatre meilleurs techniciens, ou des quatre meilleurs comédiens dans chaque spécialité.

Et a été fait un vote final. Ce vote, nous allons le connaître dans un instant. Dans un instant, va entrer sur cette scène celui qui est la conscience de cette soirée, c'est-à-dire l'huissier, qui détient dans des enveloppes le secret, secret qui ne sera plus d'ici quelques instants. Et je demande à Jean-Claude Brialy de nous présenter Maître Karsenti ! (sonnerie de trompettes) Maître, maître, vous êtes là avec votre serviette, on dirait une silhouette précise pour un film, et dans la serviette il y a le secret ! Voilà les enveloppes dans lesquelles il y a les noms des films, des comédiens et des techniciens qui ont été choisis. Eh bien, maître, je vais vous demander de déposer ces enveloppes, s'il vous plaît, sur cette table où se trouvent justement ce que l'on appelle déjà les César !

Les César ils sont là !»



© AFP ImageForum


A dark, atmospheric photograph with a vertical strip of reddish-brown texture on the right side. The rest of the image is mostly black with some faint, blurry light patterns.

Photo du film « BLOOD TIES » de Guillaume Canet

Photographe Atsushi Nishijima © 2013 - LES PRODUCTIONS DU TRESOR - CANEO FILMS - FRANCE 2 CINEMA - MARS FILMS - WILD BUNCH - CHI-FOU-MI PRODUCTIONS - LGM CINEMA - TREASURE COMPANY - LE GRISBI PRODUCTIONS

A woman with blonde hair, wearing a dark, sequined, high-necked dress, is shown from the waist up. She is looking slightly to the right of the camera. The background is a dark, textured surface with a repeating red pattern. The text is overlaid on the right side of the image.

42^e
CÉRÉMONIE
DES CÉSAR
2017

Vendredi 24 février / Salle Pleyel



© Hugo Delcourt / ENS Louis-Lumière pour l'Académie des César

BIENVENUE!

À la 42^e Cérémonie des César

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma reçoit ses mille cinq cents invités, venus pour assister à l'ouverture sur scène des enveloppes cachetées contenant le nom des vingt-deux lauréats.

Comme pour l'annonce des nominations, quatre semaines plus tôt, celle des lauréats va constituer le cœur du suspense de la soirée.

Sous la direction de **Jérôme Commandeur**, le Maître de Cérémonie de cette 42^e Cérémonie, vingt-deux statuettes vont ainsi être remises aux heureux lauréats, correspondant aux vingt-et-une enveloppes que l'un des deux huissiers aura donné aux remettants, quelques instants seulement avant leur ouverture.

Comme chaque année depuis 1993, la Cérémonie est retransmise en clair et en exclusivité sur Canal+.

Ainsi, grâce aux caméras du diffuseur privilégié du cinéma français, ce ne sont pas seulement les mille cinq cents invités de l'Académie, mais des millions de téléspectateurs qui vont pouvoir ainsi assister, en direct, à la révélation de leur précieux contenu...

JÉROME COMMANDEUR

Maître de Cérémonie

Cher Jérôme Commandeur,

Ce soir, la salle est plongée dans le noir. Mais ce ne sont pas un mais cent films qui seront projetés, par bouts, par bribes, par extraits. Des comédiens de chair et d'os investiront la scène, de rires, de larmes, de cœurs battants. Bienvenue à la Cérémonie des César. 42^e du nom. Du Théâtre du Châtelet, la Cérémonie s'installe cette année Salle Pleyel, théâtre incandescent aux reflets de bois, nouvel écrin noir anthracite des artistes du monde.

Sur scène, le Maître de Cérémonie doit avoir tous les talents, tous les pouvoirs... Calmer les ardeurs de ceux qui ne souhaitent oublier personne, entourer d'amour les émotions belles et puissantes de celles et ceux qui débute, veiller tant à ceux qui regardent leur petit écran, qu'à ce parterre prestigieux, craint et redouté.

Nul doute que vous saurez vous en tirer, vous, l'homme de spectacle, l'amoureux des mots, et désormais jeune metteur en scène de cinéma. Nous souhaitons que vous trouviez l'adhésion des Artistes, l'amour du public, des téléspectateurs et que ces César soient pour vous comme une seconde peau. Vous êtes notre ambassadeur ultime, celui qui ouvrira ce soir la porte de tous les rêves.

C'est à vous cher Jérôme...

Alain Terzian



GEORGE CLOONEY

César d'Honneur 2017

Merci George Clooney.

Ambassadeur du cinéma américain, leader de toute une génération de comédiens, George Clooney est l'Ulysse d'une odyssée cinématographique extraordinaire.

Il est l'inoubliable Douglas Ross, docteur indomptable et irrévérencieusement séduisant de la série culte «Urgences». Au cours d'une incroyable épopée dans «O'Brother», il est Ulysses Everett McGill parcourant le Mississippi, son histoire, ses travers, ses vices, ses tentations comme ses bonheurs. Il est Seth Gecko, atypique et imprévisible héros d'un face-à-face mythique avec une horde de vampires le temps du fantastique «Une nuit en enfer». Il est Danny Ocean, meneur du jeu fiévreux et follement exaltant d'une bande d'aficionados braqueurs, dans «Ocean's eleven». Il est l'intelligent, le facétieux, le débrouillard, le «Fantastic Mr. Fox» qui refuse de voir la sévérité et l'obscurité s'abattre sur son monde. Il est le sage Matt Kowalski, égaré dans l'espace de «Gravity», fable contemporaine visuellement époustouflante. Il est Matthew King, l'homme, le mari, le père de «The Descendants» qui, au cours d'une quête

tragi-comique, perce le mystère de sa femme, figure sacrifiée, et rencontre pour la seconde fois ses enfants...

Il est cet homme de cœur nommé Messenger de la paix en 2008 par les Nations Unies. Il est ce philanthrope salué en 2005 par l'Independent Spirit Award pour sa contribution au cinéma américain et, en particulier, aux créations indépendantes. Il est cette étoile comme il en existe peu. Il est de ces noms légendaires qui incarnent le septième art.

Du «Retour des tomates tueuses» à «Money Monster» George Clooney s'est appliqué à nous conter son histoire, celle d'un acteur irrésistible, intrépide, à tout jamais immortel. Sa spontanéité déconcertante, son jeu authentique, sa tendresse et sa force comique composent chaque strophe de ce mythe que nous écoutons avec plaisir, que nous regardons avec euphorie, que nous vivons intensément, qui nous électrise.

C'est ce voyage là qu'il convient de chanter ce soir : l'Odyssée enchanteresse de George Clooney.

Du fond du cœur, merci !



ILS NOUS ONT QUITTÉS

*Combien de temps...
Combien de temps encore
Des années, des jours, des heures, combien ?
Quand j'y pense, mon cœur bat si fort...
Mon pays c'est la vie.
Combien de temps...
Combien ?*

*Je l'aime tant, le temps qui reste...
Je veux rire, courir, pleurer, parler,
Et voir, et croire
Et boire, danser,
Crier, manger, nager, bondir, désobéir
J'ai pas fini, j'ai pas fini
Voler, chanter, partir, repartir
Souffrir, aimer
Je l'aime tant le temps qui reste*

*Je ne sais plus où je suis né, ni quand
Je sais qu'il n'y a pas longtemps...
Et que mon pays c'est la vie
Je sais aussi que mon père disait :
Le temps c'est comme ton pain...
Gardes-en pour demain...*

*J'ai encore du pain
Encore du temps, mais combien ?
Je veux jouer encore...
Je veux rire des montagnes de rires,
Je veux pleurer des torrents de larmes,
Je veux boire des bateaux entiers de vin
De Bordeaux et d'Italie*

*Et danser, crier, voler, nager dans tous les océans
J'ai pas fini, j'ai pas fini
Je veux chanter
Je veux parler jusqu'à la fin de ma voix...
Je l'aime tant le temps qui reste...*

*Combien de temps...
Combien de temps encore ?
Des années, des jours, des heures, combien ?
Je veux des histoires, des voyages...
J'ai tant de gens à voir, tant d'images..
Des enfants, des femmes, des grands hommes,
Des petits hommes, des marrants, des tristes,
Des très intelligents et des cons,
C'est drôle, les cons ça repose,
C'est comme le feuillage au milieu des roses...*

*Combien de temps...
Combien de temps encore ?
Des années, des jours, des heures, combien ?
Je m'en fous mon amour...
Quand l'orchestre s'arrêtera, je danserai encore...
Quand les avions ne voleront plus, je volerai tout
seul...
Quand le temps s'arrêtera..
Je t'aimerai encore
Je ne sais pas où, je ne sais pas comment...
Mais je t'aimerai encore...
D'accord ?*

«Le temps qui reste» de Serge Reggiani

Nadine Alari, *Actrice*
 Laurent Allaire, *Chef Décors*
 Alexandre Astruc, *Réalisateur, Scénariste*
 Raymonde Pauline Badé Mauffroy, *Directrice de Production*
 Jean-Pierre Bagot, *Acteur*
 Léo Banderet, *Perchman*
 Pierre Barouh, *Auteur compositeur*
 Marie Paule Biosse-Duplan, *Déléguée Générale UPF*
 Charles Bitsch, *Réalisateur, Directeur de la photo*
 Armand Bonomi, *Assistant caméra*
 Gérard Bourgeois, *Compositeur*
 Yves Brover, *Chef Décors*
 François-Eudes Chanfrault, *Compositeur*
 Tina Charlon, *Directrice Adami*
 Yvan Chiffre, *Réalisateur, cascadeur*
 Nicole Courcel, *Actrice*
 Raoul Coutard, *Chef opérateur*
 Antoine d'Ormesson, *Réalisateur*
 Pierre Davanture, *Ingénieur du son*
 Alain Decaux, *Ecrivain*
 Patrick Delauneux, *Producteur*
 Michel Delahaye, *Critique cinéma, acteur, réalisateur*
 Jean-Claude Deret, *Scénariste*
 Jean-Louis Ducarme, *Ingénieur du son*
 Roger Dumas, *Acteur et parolier*
 Michel Duvernay, *Réalisateur, Scénariste*
 Ronit Elkabetz, *Réalisatrice, Actrice*
 Pierre Etaix, *Acteur, Réalisateur*
 Patrick Floersheim, *Acteur, doublure*
 Edmond Freess, *Réalisateur*
 Pierre Fromont, *Acteur*
 Claude Gensac, *Actrice*
 Anne Germain, *Chanteuse, doublure*
 Nicolas Granger, *Acteur*
 Pierre Grimblat, *Réalisateur, Scénariste, Producteur*
 Paul Guers, *Acteur*
 Jean Hernandez, *Distributeur*
 Eléonore Hirt, *Actrice*
 Santiago Isidro-Pin, *Chef Décors, peintre*
 Guy Jacques, *Réalisateur, scénariste*
 Thomas Kergal, *Réalisateur*
 Christophe Lambert, *Producteur*
 François Langot, *Assistant réalisateur*
 Jean Larriaga, *Réalisateur, scénariste*
 Gilles Laurent, *Ingénieur du son*
 Laurence Lemaire, *Scripte*
 Joseph Lisbona, *Producteur*
 François Maistre, *Acteur*
 Armand Marco, *Directeur de la photo*
 Eliane Marcus, *Chef Maquilleuse*
 Claude Martin, *Directrice de casting*
 Marcel Martin, *Critique cinéma*
 Gilbert Marouani, *Agent Artistique*
 Michel Massu, *Exploitant de salle*
 Smaïl Mekki, *Acteur*
 Dominique Mézerette, *Réalisateur*
 Marc Michel, *Acteur*
 Clément Michu, *Acteur*
 Jacques Monge, *Steadycamer*
 Michèle Morgan, *Actrice*
 Eric Moulard, *Chef Décors*
 Charles Najman, *Réalisateur, écrivain*
 Marc Nicolas, *Ancien Président de la Fémis*
 Bernard Noisette, *Directeur de la photo*
 Jacqueline Pagnol, *Actrice*
 Antonio Passalia, *Acteur, réalisateur producteur*
 Jacques Penot, *Acteur*
 Rémy Pflimlin, *Ancien Patron France Télévisions*
 Claude-Jean Philippe, *Critique cinéma*
 Jean Rabier, *Directeur de la photo*
 Daniel Rachline, *Exploitant de salle*
 Jackie Raynal, *Chef maquilleuse*
 Emmanuelle Riva, *Actrice*
 Jean-Marie Rodon, *Distributeur*
 Jacques Rouffio, *Réalisateur, scénariste*
 André Rousselet, *Fondateur Canal+*
 Janine Ruault, *Productrice*
 Willy Safar, *Acteur*
 Michel Salès, *Assistant réalisateur*
 Pierre Tchernia, *Journaliste Cinéma, Réalisateur*
 Rose Thiery, *Actrice*
 Mathieu Thirion, *Assistant réalisateur*
 Frank Thomas, *Parolier*
 Henri Vart, *Directeur de production*
 Patrick Volson, *Réalisateur*
 Nikita Zveguinzoff, *Technicienne labo LTC*





L'ANNÉE CINÉMA CÉSAR

Entre les choix de la critique et ceux du public, voici celui des professionnels :
tous les films qui ont recueilli au moins une nomination pour les César 2017

AQUARIUS



Nomination

Meilleur Film Étranger

réalisé par Kleber Mendonça Filho

distribution France SBS DISTRIBUTION

Synopsis

Clara, la soixantaine, ancienne critique musicale, est née dans un milieu bourgeois de Recife, au Brésil. Elle vit dans un immeuble singulier, l'Aquarius, construit dans les années 1940, sur la très huppée Avenida Boa Viagem qui longe l'océan. Un important promoteur a racheté tous les appartements mais elle se refuse à vendre le sien. Elle va entrer en guerre froide avec la société immobilière qui la harcèle. Très perturbée par cette tension, elle repense à sa vie, son passé, ceux qu'elle aime.

BACCALAURÉAT



Nomination

Meilleur Film Étranger

réalisé par Cristian Mungiu

coproduction France

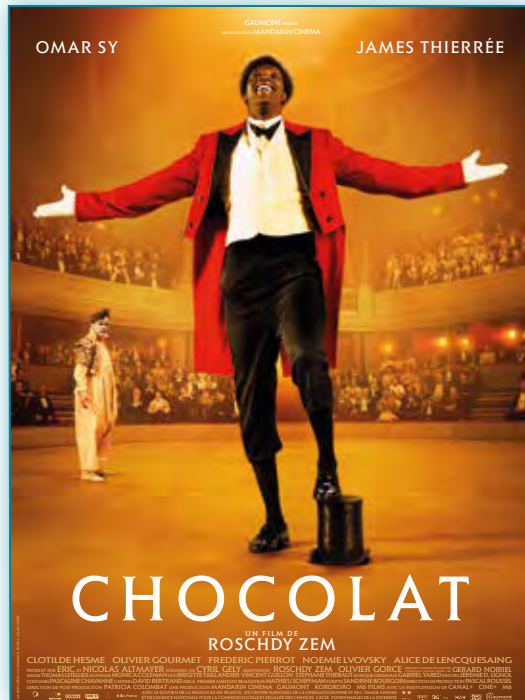
WHY NOT PRODUCTIONS

(Pascal Caucheteux, Grégoire Sorlat)

Synopsis

Romeo, médecin dans une petite ville de Transylvanie, a tout mis en œuvre pour que sa fille, Eliza, soit acceptée dans une université anglaise. Il ne reste plus à la jeune fille, très bonne élève, qu'une formalité qui ne devrait pas poser de problème : obtenir son baccalauréat. Mais Eliza se fait agresser et le précieux sésame semble brutalement hors de portée. Avec lui, c'est toute la vie de Romeo qui est remise en question quand il oublie alors tous les principes qu'il a inculqués à sa fille, entre compromis et compromissions...

CHOCOLAT



Nominations

Meilleur Acteur

Omar Sy

Meilleur Acteur dans un Second Rôle

James Thierrée

Meilleure Musique Originale

Gabriel Yared

Meilleur Son

Brigitte Taillandier, Vincent Guillon,
Stéphane Thiébaud

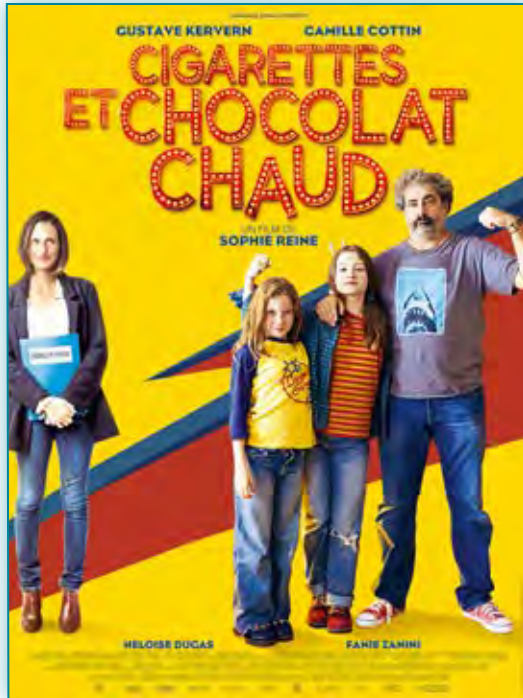
Meilleurs Décors

Jérémie D. Lignol

Synopsis

Du cirque au théâtre, de l'anonymat à la gloire, l'incroyable destin du clown Chocolat, premier artiste noir de la scène française. Le duo inédit qu'il forme avec Footit, va rencontrer un immense succès populaire dans le Paris de la Belle époque avant que la célébrité, l'argent facile, le jeu et les discriminations n'usent leur amitié et la carrière de Chocolat. Le film retrace l'histoire de cet artiste hors du commun.

CIGARETTES ET CHOCOLAT CHAUD



Nomination

Meilleur Premier Film

réalisé par Sophie Reine

produit par Isabelle Grellat, Eric Altmayer,
Nicolas Altmayer

Synopsis

Denis Patar est un père aimant mais débordé qui se débat seul avec l'éducation de ses filles, Janis 13 ans et Mercredi 9 ans, deux boulots et une bonne dose de système D. Un soir Denis oublie, une fois de trop, Mercredi à la sortie de l'école. Une enquêtrice sociale passe alors le quotidien de la famille Patar à la loupe et oblige Denis à un « stage de parentalité ». Désormais les Patar vont devoir rentrer dans le rang...

DANS LES FORÊTS DE SIBÉRIE



Nomination

Meilleure Musique Originale

Ibrahim Maalouf

Synopsis

Pour assouvir un besoin de liberté, Teddy décide de partir loin du bruit du monde, et s'installe seul dans une cabane, sur les rives gelées du lac Baïkal. Une nuit, perdu dans le blizzard, il est secouru par Aleksei, un Russe en cavale qui vit caché dans la forêt sibérienne depuis des années. Entre ces deux hommes que tout oppose, l'amitié va naître aussi soudaine qu'essentielle.

LA DANSEUSE



Nominations

Meilleure Actrice

Soko

Meilleure Actrice dans un Second Rôle

Mélanie Thierry

Meilleur Espoir Féminin

Lily-Rose Depp

Meilleurs Costumes

Anaïs Romand

Meilleurs Décors

Carlos Conti

Meilleur Premier Film

réalisé par Stéphanie Di Giusto

produit par Alain Attal

Synopsis

Loïe Fuller est née dans le grand ouest américain. Rien ne destine cette fille de ferme à devenir la gloire des cabarets parisiens de la Belle Epoque et encore moins à danser à l'Opéra de Paris. Cachée sous des mètres de soie, les bras prolongés de longues baguettes en bois, Loïe réinvente son corps sur scène et émerveille chaque soir un peu plus. Même si les efforts physiques doivent lui briser le dos, même si la puissance des éclairages doit lui brûler les yeux, elle ne cessera de perfectionner sa danse. Mais sa rencontre avec Isadora Duncan, jeune prodige avide de gloire, va précipiter la chute de cette icône du début du 20^{ème} siècle.

DERNIÈRES NOUVELLES DU COSMOS



Nomination

Meilleur Film Documentaire

réalisé par Julie Bertuccelli

produit par Yaël Fogiel, Laetitia Gonzalez

Synopsis

À bientôt 30 ans, Hélène a toujours l'air d'une adolescente. Elle est l'auteure de textes puissants à l'humour corrosif. Elle fait partie, comme elle le dit elle-même, d'un «lot mal calibré, ne rentrant nulle part». Visionnaire, sa poésie télépathe nous parle de son monde et du nôtre. Elle accompagne un metteur en scène qui adapte son œuvre au théâtre, elle dialogue avec un mathématicien... Pourtant Hélène ne peut pas parler ni tenir un stylo, elle n'a jamais appris à lire ni à écrire. C'est à ses 20 ans que sa mère découvre qu'elle peut communiquer en agencant des lettres plastifiées sur une feuille de papier. Un des nombreux mystères de celle qui se surnomme Babouillec...

DIAMANT NOIR



Nominations

Meilleur Espoir Masculin

Niels Schneider

Meilleur Premier Film

réalisé par Arthur Harari

produit par David Thion, Philippe Martin

Synopsis

Pier Ulmann vit à Paris, entre chantiers et larcins qu'il commet pour le compte de Rachid, sa seule «famille». Son histoire le rattrape le jour où son père est retrouvé mort dans la rue, après une longue déchéance. Bête noire d'une riche famille de diamantaires basée à Anvers, il ne lui laisse rien, à part l'histoire de son bannissement par les Ulmann et une soif amère de vengeance. Sur l'invitation de son cousin Gabi, Pier se rend à Anvers pour rénover les bureaux de la prestigieuse firme Ulmann. La consigne de Rachid est simple : « Tu vas là-bas pour voir, et pour prendre. » Mais un diamant a beaucoup de facettes...

DIVINES



Nominations

Meilleure Actrice dans un Second Rôle

Déborah Lukumuena

Meilleur Espoir Féminin

Oulaya Amamra

Meilleur Scénario Original

Romain Compingt, Houda Benyamina,
Malik Rumeau

Meilleur Montage

Loïc Lallemand, Vincent Tricon

Meilleure Réalisation

Houda Benyamina

Meilleur Premier Film

réalisé par Houda Benyamina
produit par Marc-Benoit Créancier

Meilleur Film

produit par Marc-Benoit Créancier
réalisé par Houda Benyamina

Synopsis

Dans un ghetto où se côtoient trafics et religion, Dounia a soif de pouvoir et de réussite. Soutenue par Maimouna, sa meilleure amie, elle décide de suivre les traces de Rebecca, une dealeuse respectée. Sa rencontre avec Djigui, un jeune danseur troublant de sensualité, va bouleverser son quotidien.

L'EFFET AQUATIQUE



Nomination

Meilleur Scénario Original

Sólveig Anspach, Jean-Luc Gaget

Synopsis

Samir, la quarantaine dégingandée, grutier à Montreuil, tombe raide dingue d'Agathe. Comme elle est maître-nageuse à la piscine Maurice Thorez, il décide, pour s'en approcher, de prendre des leçons de natation avec elle alors qu'il sait parfaitement nager. Mais son mensonge ne tient pas trois leçons - or Agathe déteste les menteurs ! Choisie pour représenter la Seine-Saint-Denis, Agathe s'envole pour l'Islande où se tient le 10^{ème} Congrès International des Maîtres-Nageurs. Morsure d'amour oblige, Samir n'a d'autre choix que de s'envoler à son tour...



Nominations

Meilleure Actrice

Isabelle Huppert

Meilleure Actrice dans un Second Rôle

Anne Consigny

Meilleur Acteur dans un Second Rôle

Laurent Lafitte

Meilleur Espoir Masculin

Jonas Bloquet

Meilleure Adaptation

David Birke

Meilleure Musique Originale

Anne Dudley

Meilleur Son

Jean-Paul Muges, Alexis Place, Cyril Holtz, Damien Lazzerini

Meilleure Photo

Stéphane Fontaine

Meilleur Montage

Job ter Burg

Meilleure Réalisation

Paul Verhoeven

Meilleur Film

produit par Saïd Ben Saïd, Michel Merkt
réalisé par Paul Verhoeven

Synopsis

Michèle fait partie de ces femmes que rien ne semble atteindre. À la tête d'une grande entreprise de jeux vidéo, elle gère ses affaires comme sa vie sentimentale : d'une main de fer. Sa vie bascule lorsqu'elle est agressée chez elle par un mystérieux inconnu. Inébranlable, Michèle se met à le traquer en retour. Un jeu étrange s'installe alors entre eux. Un jeu qui, à tout instant, peut dégénérer.

LA FILLE DE BREST



Nominations

Meilleure Actrice

Sidse Babbett Knudsen

Meilleure Adaptation

Séverine Bosschem, Emmanuelle Bercot

Synopsis

Dans son hôpital de Brest, une pneumologue découvre un lien direct entre des morts suspectes et la prise d'un médicament commercialisé depuis 30 ans, le Mediator. De l'isolement des débuts à l'explosion médiatique de l'affaire, l'histoire inspirée de la vie d'Irène Frachon est une bataille de David contre Goliath pour voir enfin triompher la vérité.

LA FILLE INCONNUE



Nomination

Meilleur Film Étranger

réalisé par Jean-Pierre et Luc Dardenne
coproduction France ARCHIPEL 35
(Denis Freyd)

Synopsis

Jenny, jeune médecin généraliste, se sent coupable de ne pas avoir ouvert la porte de son cabinet à une jeune fille retrouvée morte peu de temps après. Apprenant par la police que rien ne permet de l'identifier, Jenny n'a plus qu'un seul but : trouver le nom de la jeune fille pour qu'elle ne soit pas enterrée anonymement, qu'elle ne disparaisse pas comme si elle n'avait jamais existé.

LE FILS DE JEAN



Nominations

Meilleur Acteur

Pierre Deladonchamps

Meilleur Acteur dans un Second Rôle

Gabriel Arcand

Synopsis

À trente-cinq ans, Mathieu ne sait pas qui est son père. Un matin, un appel téléphonique lui apprend que celui-ci était canadien et qu'il vient de mourir. Découvrant aussi qu'il a deux frères, Mathieu décide d'aller à l'enterrement pour les rencontrer. Mais, à Montréal, personne n'a connaissance de son existence ni ne veut la connaître. Il se retrouve en territoire hostile.

FRANTZ



Nominations

Meilleur Acteur

Pierre Niney

Meilleur Espoir Féminin

Paula Beer

Meilleure Adaptation

François Ozon

Meilleure Musique Originale

Philippe Rombi

Meilleur Son

Martin Boissau, Benoît Gargonne,
Jean-Paul Hurier

Meilleure Photo

Pascal Marti

Meilleur Montage

Laure Gardette

Meilleurs Costumes

Pascaline Chavanne

Meilleurs Décors

Michel Barthélémy

Meilleure Réalisation

François Ozon

Meilleur Film

produit par Eric Altmayer, Nicolas Altmayer
réalisé par François Ozon

Synopsis

Au lendemain de la guerre 14-18, dans une petite ville allemande, Anna se rend tous les jours sur la tombe de son fiancé, Frantz, mort sur le front en France. Mais ce jour-là, un jeune français, Adrien, est venu se recueillir sur la tombe de son ami allemand. Cette présence à la suite de la défaite allemande va provoquer des réactions passionnelles dans la ville.

FUOCOAMMARE, PAR-DELÀ LAMPEDUSA



Nomination

Meilleur Film Documentaire

réalisé par Gianfranco Rosi

produit par Serge Lalou, Camille Laemlé

Synopsis

Samuele a 12 ans et vit sur une île au milieu de la mer. Il va à l'école, adore tirer et chasser avec sa fronde. Il aime les jeux terrestres, même si tout autour de lui parle de la mer et des hommes, des femmes, des enfants qui tentent de la traverser pour rejoindre son île. Car il n'est pas sur une île comme les autres. Cette île s'appelle Lampedusa et c'est une frontière hautement symbolique de l'Europe, traversée ces 20 dernières années par des milliers de migrants en quête de liberté.

LES INNOCENTES



Nominations

Meilleur Scénario Original

Sabrina B. Karine, Alice Vial,
Pascal Bonitzer, Anne Fontaine

Meilleure Photo

Caroline Champetier

Meilleure Réalisation

Anne Fontaine

Meilleur Film

produit par Eric Altmayer, Nicolas Altmayer
réalisé par Anne Fontaine

Synopsis

Pologne, décembre 1945. Mathilde Beaulieu, une jeune interne de la Croix-Rouge chargée de soigner les rescapés français avant leur rapatriement, est appelée au secours par une religieuse polonaise. D'abord réticente, Mathilde accepte de la suivre dans son couvent où trente Bénédictines vivent coupées du monde. Elle découvre que plusieurs d'entre elles, tombées enceintes dans des circonstances dramatiques, sont sur le point d'accoucher. Peu à peu, se nouent entre Mathilde, athée et rationaliste, et les religieuses, attachées aux règles de leur vocation, des relations complexes que le danger va aiguïser... C'est pourtant ensemble qu'elles retrouveront le chemin de la vie.

IRRÉPROCHABLE



Nomination

Meilleure Actrice

Marina Foïs

Synopsis

Sans emploi depuis un an, Constance revient dans sa ville natale quand elle apprend qu'un poste se libère dans l'agence immobilière où elle a démarré sa carrière, mais son ancien patron lui préfère une autre candidate plus jeune. Constance est alors prête à tout pour récupérer la place qu'elle estime être la sienne.

JE NE SUIS PAS UN SALAUD



Nomination

Meilleur Acteur

Nicolas Duvauchelle

Synopsis

Lorsqu'il est violemment agressé dans la rue, Eddie désigne à tort Ahmed, coupable idéal qu'il avait aperçu quelques jours avant son agression. Alors que la machine judiciaire s'emballe pour Ahmed, Eddie tente de se relever auprès de sa femme et de son fils et grâce à un nouveau travail. Mais bientôt conscient de la gravité de son geste, Eddie va tout faire pour rétablir sa vérité. Quitte à tout perdre...

LA JEUNE FILLE SANS MAINS



Nomination

Meilleur Film d'Animation

réalisé par Sébastien Laudenbach

produit par Jean-Christophe Soulageon

Synopsis

En des temps difficiles, un meunier vend sa fille au Diable. Protégée par sa pureté, elle lui échappe mais est privée de ses mains. Cheminant loin de sa famille, elle rencontre la déesse de l'eau, un doux jardinier et le prince en son château. Un long périple vers la lumière.

JUSTE LA FIN DU MONDE



Nominations

Meilleur Acteur

Gaspard Ulliel

Meilleure Actrice dans un Second Rôle

Nathalie Baye

Meilleur Acteur dans un Second Rôle

Vincent Cassel

Meilleur Montage

Xavier Dolan

Meilleure Réalisation

Xavier Dolan

Meilleur Film Étranger

réalisé par Xavier Dolan

coproduction France MK PRODUCTIONS

(Nathanaël Karmitz, Elisha Karmitz)

Synopsis

Après douze ans d'absence, un écrivain retourne dans son village natal pour annoncer à sa famille sa mort prochaine. Ce sont les retrouvailles avec le cercle familial où l'on se dit l'amour que l'on se porte à travers les éternelles querelles, et où l'on dit malgré nous les rancœurs qui parlent au nom du doute et de la solitude.

MA LOUTE



Nominations

Meilleur Acteur

Fabrice Luchini

Meilleure Actrice dans un Second Rôle

Valeria Bruni Tedeschi

Meilleur Espoir Féminin

Raph

Meilleur Scénario Original

Bruno Dumont

Meilleure Photo

Guillaume Deffontaines

Meilleurs Costumes

Alexandra Charles

Meilleurs Décors

Riton Dupire-Clément

Meilleure Réalisation

Bruno Dumont

Meilleur Film

produit par Jean Bréhat, Rachid Bouchareb,
Muriel Merlin
réalisé par Bruno Dumont

Synopsis

Eté 1910, baie de la Slack dans le Nord de la France. De mystérieuses disparitions mettent en émoi la région. L'improbable inspecteur Machin et son sagace adjoint Malfoy (mal)mènent l'enquête. Ils se retrouvent, bien malgré eux, au cœur d'une étrange et dévorante histoire d'amour entre Ma Loute, fils aîné d'une famille de pêcheurs aux moeurs particulières et Billie Van Peteghem, la benjamine d'une famille de riches bourgeois Lillois décadents.

MA VIE DE COURGETTE



Nominations

Meilleure Adaptation

Céline Sciamma

Meilleure Musique Originale

Sophie Hunger

Meilleur Film d'Animation

réalisé par Claude Barras
produit par Armelle Glorennec,
Eric Jacquot, Marc Bonny

Synopsis

Courgette n'a rien d'un légume, c'est un vaillant petit garçon. Il croit qu'il est seul au monde quand il perd sa mère. Mais c'est sans compter sur les rencontres qu'il va faire dans sa nouvelle vie au foyer pour enfants. Simon, Ahmed, Jujube, Alice et Béatrice : ils ont tous leurs histoires et elles sont aussi dures qu'ils sont tendres. Et puis il y a cette fille, Camille. Quand on a 10 ans, avoir une bande de copains, tomber amoureux, il y en a des choses à découvrir et à apprendre. Et pourquoi pas même, être heureux.

MAL DE PIERRES



Nominations

Meilleure Actrice

Marion Cotillard

Meilleure Adaptation

Nicole Garcia, Jacques Fieschi

Meilleur Son

Jean-Pierre Duret, Sylvain Malbrant,
Jean-Pierre Laforce

Meilleure Photo

Christophe Beaucarne

Meilleur Montage

Simon Jacquet

Meilleurs Costumes

Catherine Leterrier

Meilleure Réalisation

Nicole Garcia

Meilleur Film

produit par Alain Attal
réalisé par Nicole Garcia

Synopsis

Gabrielle a grandi dans la petite bourgeoisie agricole où son rêve d'une passion absolue fait scandale. À une époque où l'on destine d'abord les femmes au mariage, elle dérange, on la dit folle. Ses parents la donnent à Josué, un ouvrier saisonnier, chargé de faire d'elle une femme respectable. Gabrielle dit ne pas l'aimer, se voit enterrée vivante. Lorsqu'on l'envoie en cure thermale pour soigner ses calculs rénaux, son mal de pierres, un lieutenant blessé dans la guerre d'Indochine, André Sauvage, fait renaître en elle cette urgence d'aimer. Ils fuiront ensemble, elle se le jure, et il semble répondre à son désir. Cette fois on ne lui prendra pas ce qu'elle nomme «la chose principale». Gabrielle veut aller au bout de son rêve.

MANCHESTER BY THE SEA



Nomination

Meilleur Film Étranger

réalisé par Kenneth Lonergan

distribution France UNIVERSAL PICTURES
INTERNATIONAL FRANCE

Synopsis

Manchester by the Sea raconte l'histoire de la famille Chandler, famille de classe ouvrière du Massachusetts. Après la mort subite de Joe son frère aîné, Lee devient le tuteur légal de son neveu. Lee doit faire face à un passé tragique qui l'a séparé de sa femme Randi ainsi que de la communauté où il est né et a été élevé.

MÉDECIN DE CAMPAGNE



Nomination

Meilleur Acteur

François Cluzet

Synopsis

Tous les habitants, dans ce coin de campagne, peuvent compter sur Jean-Pierre, le médecin qui les ausculte, les soigne et les rassure jour et nuit, 7 jours sur 7. Malade à son tour, Jean-Pierre voit débarquer Nathalie, médecin depuis peu, venue de l'hôpital pour le seconder. Mais parviendra-t-elle à s'adapter à cette nouvelle vie et surtout relever le défi de remplacer celui qui se croyait... irremplaçable ?

MERCI PATRON !



Nomination

Meilleur Film Documentaire

réalisé par François Ruffin
produit par Édouard Mauriat,
Anne-Cécile Berthomeau, Johanna Silva

Synopsis

Pour Jocelyne et Serge Klur, rien ne va plus : leur usine fabriquait des costumes Kenzo (Groupe LVMH), à Poix-du-Nord, près de Valenciennes, mais elle a été délocalisée en Pologne. Voilà le couple au chômage, criblé de dettes, risquant désormais de perdre sa maison. C'est alors que François Ruffin, fondateur du journal Fakir, frappe à leur porte. Il est confiant : il va les sauver. Entouré d'un inspecteur des impôts belge, d'une bonne sœur rouge, de la déléguée CGT, et d'ex-vendeurs à la Samaritaine, il ira porter le cas Klur à l'assemblée générale de LVMH, bien décidé à toucher le cœur de son PDG, Bernard Arnault. Mais ces David frondeurs pourront-ils l'emporter contre un Goliath milliardaire ?

MOI, DANIEL BLAKE



Nomination

Meilleur Film Étranger

réalisé par Ken Loach
coproduction France
WHY NOT PRODUCTIONS
(Pascal Caucheteux, Grégoire Sorlat)

Synopsis

Pour la première fois de sa vie, Daniel Blake, un menuisier anglais de 59 ans, est contraint de faire appel à l'aide sociale à la suite de problèmes cardiaques. Mais bien que son médecin lui ait interdit de travailler, il se voit signifier l'obligation d'une recherche d'emploi sous peine de sanction. Au cours de ses rendez-vous réguliers au «job center», Daniel va croiser la route de Rachel, mère célibataire de deux enfants qui a été contrainte d'accepter un logement à 450km de sa ville natale pour ne pas être placée en foyer d'accueil. Pris tous deux dans les filets des aberrations administratives de la Grande-Bretagne d'aujourd'hui, Daniel et Rachel vont tenter de s'entraider...

L'ODYSSÉE



Nomination

Meilleur Son

Marc Engels, Fred Demolder, Sylvain Réty,
Jean-Paul Hurier

Synopsis

1948. Jacques-Yves Cousteau, sa femme et ses deux fils, vivent au paradis, dans une jolie maison surplombant la mer Méditerranée. Mais Cousteau ne rêve que d'aventure. Grâce à son invention, un scaphandre autonome qui permet de respirer sous l'eau, il a découvert un nouveau monde. Désormais, ce monde, il veut l'explorer. Et pour ça, il est prêt à tout sacrifier.

PLANETARIUM



Nomination

Meilleurs Décors

Katia Wyszkop

Synopsis

Paris, fin des années 30. Kate et Laura Barlow, deux jeunes médiums américaines, finissent leur tournée mondiale. Fasciné par leur don, un célèbre producteur de cinéma, André Korben, les engage pour tourner dans un film follement ambitieux. Prise dans le tourbillon du cinéma, des expérimentations et des sentiments, cette nouvelle famille ne voit pas ce que l'Europe s'apprête à vivre.

QUAND ON A 17 ANS



Nominations

Meilleur Espoir Masculin

Corentin Fila

Meilleur Espoir Masculin

Kacey Mottet Klein

Synopsis

Damien, 17 ans, fils de militaire, vit avec sa mère médecin, pendant que son père est en mission. Au lycée, il est malmené par un garçon, Tom. La violence dont Damien et Tom font preuve l'un envers l'autre va évoluer quand la mère de Damien décide de recueillir Tom sous leur toit.

RÉPARER LES VIVANTS



Nomination

Meilleure Adaptation

Katell Quillévéré, Gilles Taurand

Synopsis

Tout commence au petit jour dans une mer déchaînée avec trois jeunes surfeurs. Quelques heures plus tard, sur le chemin du retour, c'est l'accident. Désormais suspendue aux machines dans un hôpital du Havre, la vie de Simon n'est plus qu'un leurre. Au même moment, à Paris, une femme attend la greffe providentielle qui pourra prolonger sa vie...

RESTER VERTICAL



Nomination

Meilleur Espoir Masculin

Damien Bonnard

Synopsis

Léo est à la recherche du loup sur un grand causse de Lozère lorsqu'il rencontre une bergère, Marie. Quelques mois plus tard, ils ont un enfant. En proie au baby blues, et sans aucune confiance en Léo qui s'en va et puis revient sans prévenir, elle les abandonne tous les deux. Léo se retrouve alors avec un bébé sur les bras. C'est compliqué mais au fond, il aime bien ça. Et pendant ce temps, il ne travaille pas beaucoup, il sombre peu à peu dans la misère. C'est la déchéance sociale qui le ramène vers les causses de Lozère et vers le loup.

ROSALIE BLUM



Nomination

Meilleur Premier Film

réalisé par Julien Rappeneau
produit par Michael Gentile,
Charles Gillibert

Synopsis

Vincent Machot connaît sa vie par cœur. Il la partage entre son salon de coiffure, son cousin, son chat, et sa mère bien trop envahissante. Mais la vie réserve parfois des surprises, même aux plus prudents... Il croise par hasard Rosalie Blum, une femme mystérieuse et solitaire, qu'il est convaincu d'avoir déjà rencontrée. Mais où ? Intrigué, il se décide à la suivre partout, dans l'espoir d'en savoir plus. Il ne se doute pas que cette filature va l'entraîner dans une aventure pleine d'imprévus où il découvrira des personnages aussi fantasques qu'attachants. Une chose est sûre : la vie de Vincent Machot va changer...

SWAGGER



Nomination

Meilleur Film Documentaire
réalisé par Olivier Babinet
produit par Marine Dorfmann,
Alexandre Perrier

Synopsis

Swagger nous transporte dans la tête de onze enfants et adolescents aux personnalités surprenantes, qui grandissent au cœur des cités les plus difficiles de France. Le film nous montre le monde à travers leurs regards singuliers et inattendus, leurs réflexions drôles et percutantes. En déployant une mosaïque de rencontres et en mélangeant les genres, jusqu'à la comédie musicale et la science-fiction, Swagger donne vie aux propos et aux fantasmes de ces enfants d'Aulnay et de Sevrans. Car, malgré les difficultés de leur vie, ils ont des rêves et de l'ambition. Et ça, personne ne leur enlèvera !

TONI ERDMANN



Nomination

Meilleur Film Étranger

réalisé par Maren Ade

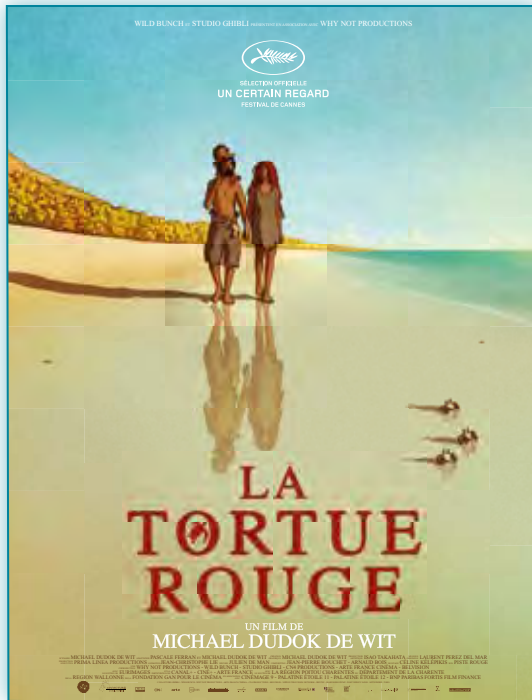
distribution France

HAUT ET COURT DISTRIBUTION

Synopsis

Quand Ines, femme d'affaire d'une grande société allemande basée à Bucarest, voit son père débarquer sans prévenir, elle ne cache pas son exaspération. Sa vie parfaitement organisée ne souffre pas le moindre désordre mais lorsque son père lui pose la question « es-tu heureuse? », son incapacité à répondre est le début d'un bouleversement profond. Ce père encombrant et dont elle a honte fait tout pour l'aider à retrouver un sens à sa vie en s'inventant un personnage : le facétieux Toni Erdmann...

LA TORTUE ROUGE



Nomination

Meilleur Film d'Animation

réalisé par Michael Dudok de Wit
produit par Vincent Maraval,
Pascal Caucheteux

Synopsis

À travers l'histoire d'un naufragé sur une île déserte tropicale peuplée de tortues, de crabes et d'oiseaux, La Tortue Rouge raconte les grandes étapes de la vie d'un être humain.

UNE VIE



Nominations

Meilleure Actrice

Judith Chemla

Meilleurs Costumes

Madeline Fontaine

Synopsis

Normandie, 1819. A peine sortie du couvent où elle a fait ses études, Jeanne Le Perthuis des Vauds, jeune femme trop protégée et encore pleine des rêves de l'enfance, se marie avec Julien de Lamare. Très vite, il se révèle pingre, brutal et volage. Les illusions de Jeanne commencent alors peu à peu à s'envoler.

VICTORIA



Nominations

Meilleure Actrice

Virginie Efira

Meilleur Acteur dans un Second Rôle

Vincent Lacoste

Meilleur Acteur dans un Second Rôle

Melvil Poupaud

Meilleur Scénario Original

Justine Triet

Meilleur Film

produit par Emmanuel Chaumet

réalisé par Justine Triet

Synopsis

Victoria Spick avocate pénaliste en plein néant sentimental, débarque à un mariage où elle y retrouve son ami Vincent et Sam, un ex dealer qu'elle a sorti d'affaire. Le lendemain, Vincent est accusé de tentative de meurtre par sa compagne. Seul témoin de la scène, le chien de la victime. Victoria accepte à contrecœur de défendre Vincent tandis qu'elle embauche Sam comme jeune homme au pair. Le début d'une série de cataclysmes pour Victoria.

COURTS MÉTRAGES

Nommés pour le César du Meilleur Film de Court Métrage



APRÈS SUZANNE

réalisé par Félix Moati
produit par Benjamin Elalouf,
Léah Weil, Elsa Rodde



AU BRUIT DES CLOCHETTES

réalisé par Chabname Zariab
produit par Judith Lou Lévy



CHASSE ROYALE

réalisé par
Lise Akoka, Romane Gueret
produit par Marine Alaric



MAMAN(S)

réalisé par
Maïmouna Doucouré
produit par Zangro



VERS LA TENDRESSE

réalisé par Alice Diop
produit par Christophe Barral,
Toufik Ayadi

COURTS MÉTRAGES D'ANIMATION

Nommés pour le César du Meilleur Film d'Animation (court métrage)



CAFÉ FROID

réalisé par François Leroy,
Stéphanie Lansaque
produit par Marc Jousset,
Perrine Capron



CELUI QUI A DEUX ÂMES

réalisé par Fabrice Luang-Vija
produit par Sophie Fallot



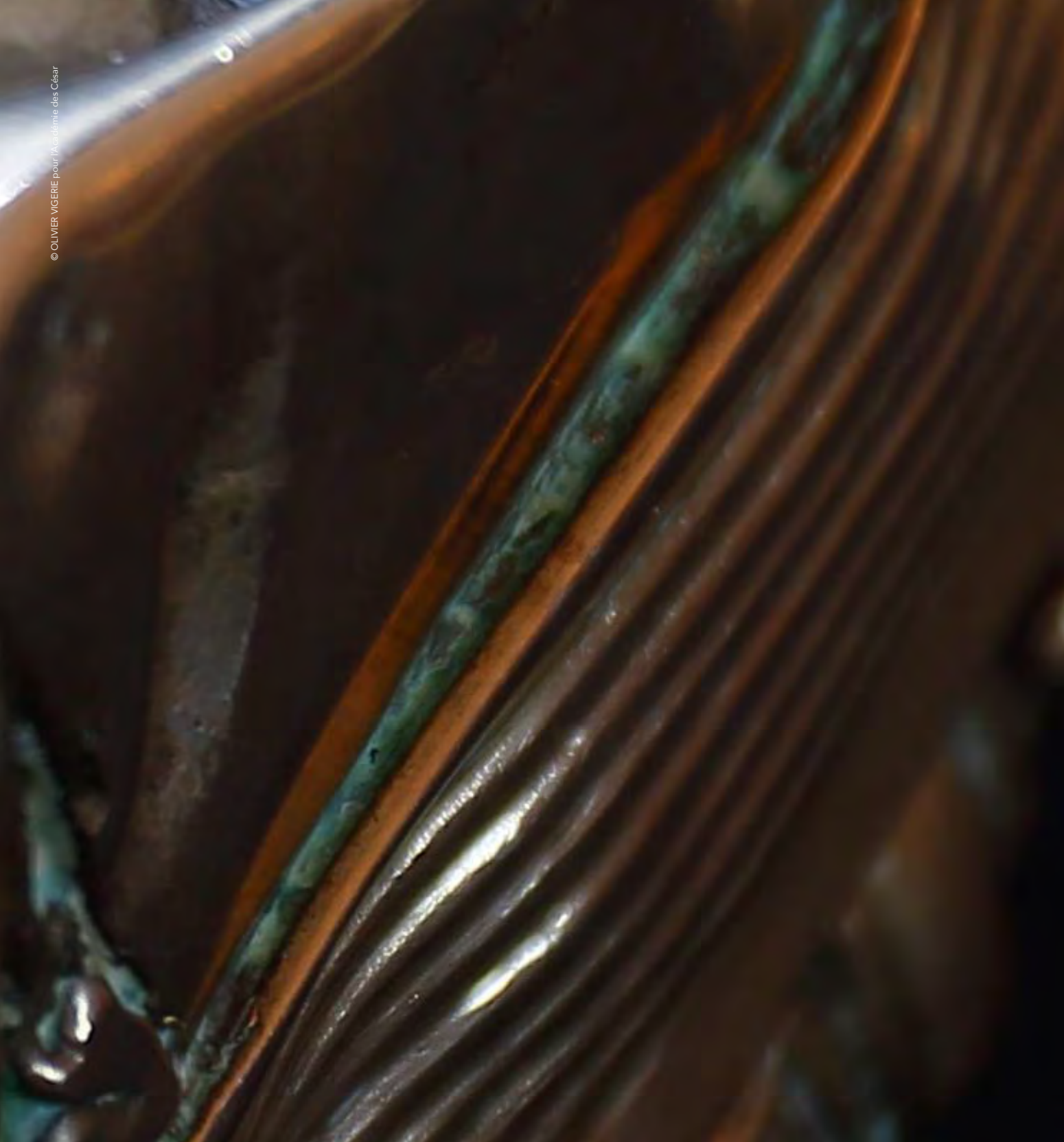
JOURNAL ANIMÉ

réalisé par Donato Sansone
produit par Nicolas Schmerkin



PERIPHERIA

réalisé par David Coquard-Dassault
produit par Nicolas Schmerkin





LES ACTIONS DE L'ACADÉMIE



ACTIONS ACADEMIE

SOMMAIRE

César & Techniques	p 91
Les Révélations	p 93
Gros plan sur les Nommés	p 95
César & Production	p 97
Après la Cérémonie...	p 99
Les Nuits en Or	p 101

& Techniques
CÉSAR 2017
Soirée



CÉSAR & TECHNIQUES

S'il existe des festivals et des prix pour les films, pour les acteurs, les auteurs, les réalisateurs, seules les Académies de Cinéma distinguent les métiers dits « techniques », reconnaissant ainsi le rôle décisif joué par l'ensemble de celles et ceux que l'on appelle les « techniciens du cinéma ».

La Soirée

L'Académie donne chaque année une soirée en l'honneur des métiers techniques du cinéma distingués par les César, et des sociétés de prestations techniques de la filière.

Organisée en partenariat avec la FICAM et le Groupe AUDIENS, cette soirée à laquelle étaient conviés les 1049 technicien(ne)s éligibles pour les César Techniques 2017 ainsi que les 181 directeur(rice)s de production et post-production membres de l'Académie, a eu lieu vendredi 6 janvier 2017 au « Pavillon Cambon ».

Le Trophée et le Prix Spécial

À l'occasion de cette soirée, l'Académie a remis le Trophée César & Techniques et le Prix Spécial César & Techniques pour souligner les liens étroits qui unissent les professionnels du cinéma à leurs prestataires techniques.

Parmi les neuf entreprises qui avaient été présélectionnées par le Comité Industries Techniques de l'Académie,

1049 technicien(ne)s éligibles pour les César Techniques 2017 ainsi que les 181 directeur(rice)s de production et post-production membres de l'Académie ont attribué le Trophée César & Techniques 2017 à la société TAPAGES & NOCTURNES, représentée par Olivier Binet et Daniel Toni, Directeurs Généraux.

Attribué par le Comité Industries Techniques de l'Académie, le Prix Spécial César & Techniques 2017 a été décerné à la société DUBBING BROTHERS représentée par Alexandre Taïeb, Président, Mathieu Taïeb, Directeur Commercial et des Opérations et Philippe Taïeb, Fondateur.

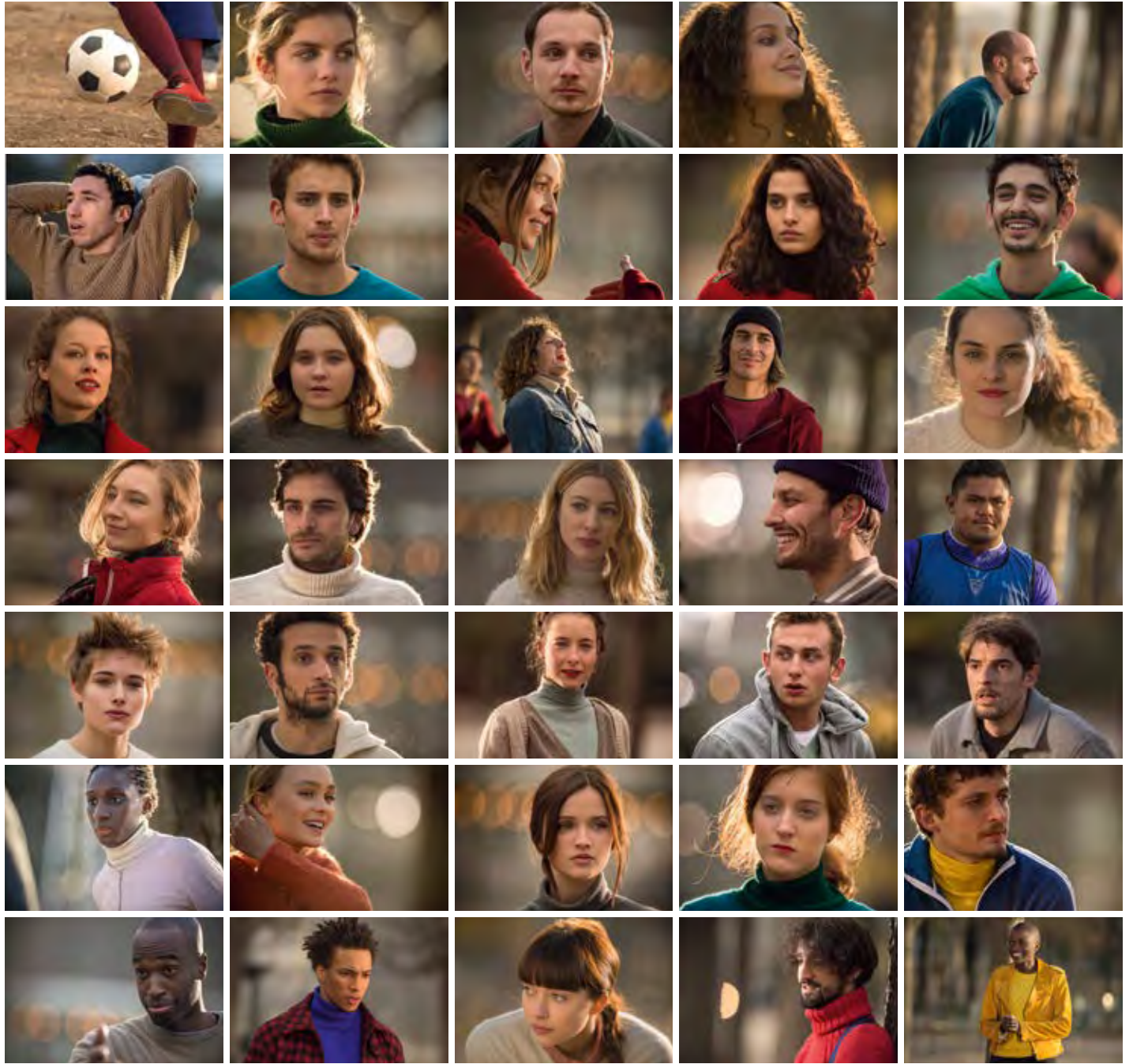
Le Guide et la Mosaïque

Le Guide César & Techniques 2017 répertorie l'ensemble des professionnels éligibles pour les cinq César 2017 de la Photo, du Son, des Décors, des Costumes, et du Montage, ainsi que les prestataires techniques avec lesquels ils ont collaboré.

Il est complété par sa déclinaison photo numérique, la Mosaïque, sous forme de kaleïdoscope des portraits des techniciennes et techniciens qui se sont prêtés au jeu.

La Mosaïque ainsi que le Guide César & Techniques 2017 ont été mis en ligne le soir même sur le site de l'Académie des César.

La Soirée César & Techniques est organisée avec le soutien de la FICAM et du Groupe Audiens, Partenaires Institutionnels de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma



LES RÉVÉLATIONS

Ce sont les 34 comédiennes et comédiens sur lesquels le Comité Révélations de l'Académie a voulu attirer l'attention des membres de l'Académie, afin de faciliter leur vote du premier tour, sans caractère d'obligation, pour les César du Meilleur Espoir Féminin et du Meilleur Espoir Masculin.

C'est avec son Partenaire Officiel le joaillier CHAUMET que l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma organise le projet « Révélations », qui a pour vocation de mettre en lumière ces jeunes artistes interprètes, parmi lesquels se trouvent peut-être celles ou ceux qui incarneront le cinéma français de demain.

Le Film

Le Film des Révélations 2017 a été réalisé cette année par Valérie Donzelli. Il a été diffusé dans plus de quatre cents salles de cinéma en France du 18 au 31 janvier 2017, avec le soutien des salles de cinéma UGC.

L'Expo Photo et l'Album Collector

Guy Ferrandis, photographe de plateau de Valérie Donzelli, a réalisé un travail photographique autour de ces jeunes interprètes qui a été dévoilé le lundi 16 janvier 2017 dans les Salons du Joaillier Chaumet, place Vendôme, et a fait l'objet d'un Album Collector numéroté, offert aux invités du Dîner des Révélations.

Le Dîner des Révélations

À l'issue du vernissage, accompagné(e)s de leurs invités et des parrains et marraines de cinéma qu'elles s'étaient choisies, les Révélations ont été reçues au Dîner des Révélations donné par l'Académie et Chaumet dans les Salons de l'Hôtel Le Meurice, le lundi 16 janvier 2017.



GROS PLAN SUR LES NOMMÉS

L'Académie organise depuis l'annonce des nominations jusqu'au soir de la Cérémonie plusieurs actions qui sont spécifiquement dédiées aux Nommés :

Paroles de Nommés

Dès l'annonce des Nominations, l'Académie lance la réalisation, pour l'ensemble des actrices et des acteurs nommés aux César d'Interprétation, d'une **bande-annonce** montée à partir d'extraits de leur rôle dans le film pour lequel ils ont été nommés.

Pour tous les nommés dans les autres catégories, l'Académie propose un **entretien** avec l'un des deux journalistes choisis à cet effet par l'Académie, **Danièle Heymann** et **Christophe d'Yvoire**, tout autant passionnés par les films que par celles et ceux qui les font.

Ces vidéos ont été mises en ligne sur le site de l'Académie en accès libre à partir du lundi 6 février.

Déjeuner des Nommés

Samedi 4 février, tous les nommés ont été invités par le Président et les membres du Conseil de l'Académie à se retrouver au Fouquet's pour un déjeuner informel.

Chacun d'entre eux a reçu à cette occasion son Certificat Officiel de Nomination ainsi que le Mémo du Nommé (Comment ai-je été distingué ? Qui connaît les résultats ? Que se passe-t-il le soir de la Cérémonie ? Comment se déroule mon éventuel parcours de lauréat ? Est-ce que je fais dorénavant partie de l'Académie ?...).

C'est également lors de ce déjeuner qu'a eu lieu la Photo des 25, qui réunit l'ensemble des nommés pour les cinq César Techniques (Costumes, Décors, Montage, Photo, et Son).

Année Cinéma César

Du mercredi 8 au mardi 21 février, tous les films ayant recueilli au moins une nomination ont été projetés dans les cinémas Le Balzac (du 8 au 14 février) et Les 3 Luxembourg (du 15 au 21 février).

Chaque film disposait de deux séances, attribuées par tirage au sort. Les projections sont ouvertes au public et gratuites pour les membres de l'Académie.



CÉSAR & PRODUCTION

Dîner des Producteurs

Grâce à l'appui fidèle de la BNP PARIBAS, Partenaire Officiel, l'Académie organise un dîner en l'honneur des **287 productrices et producteurs** de l'année, qui a eu lieu le lundi 20 février 2017, dans les salons de l'Hôtel George V.

Prix Daniel Toscan du Plantier

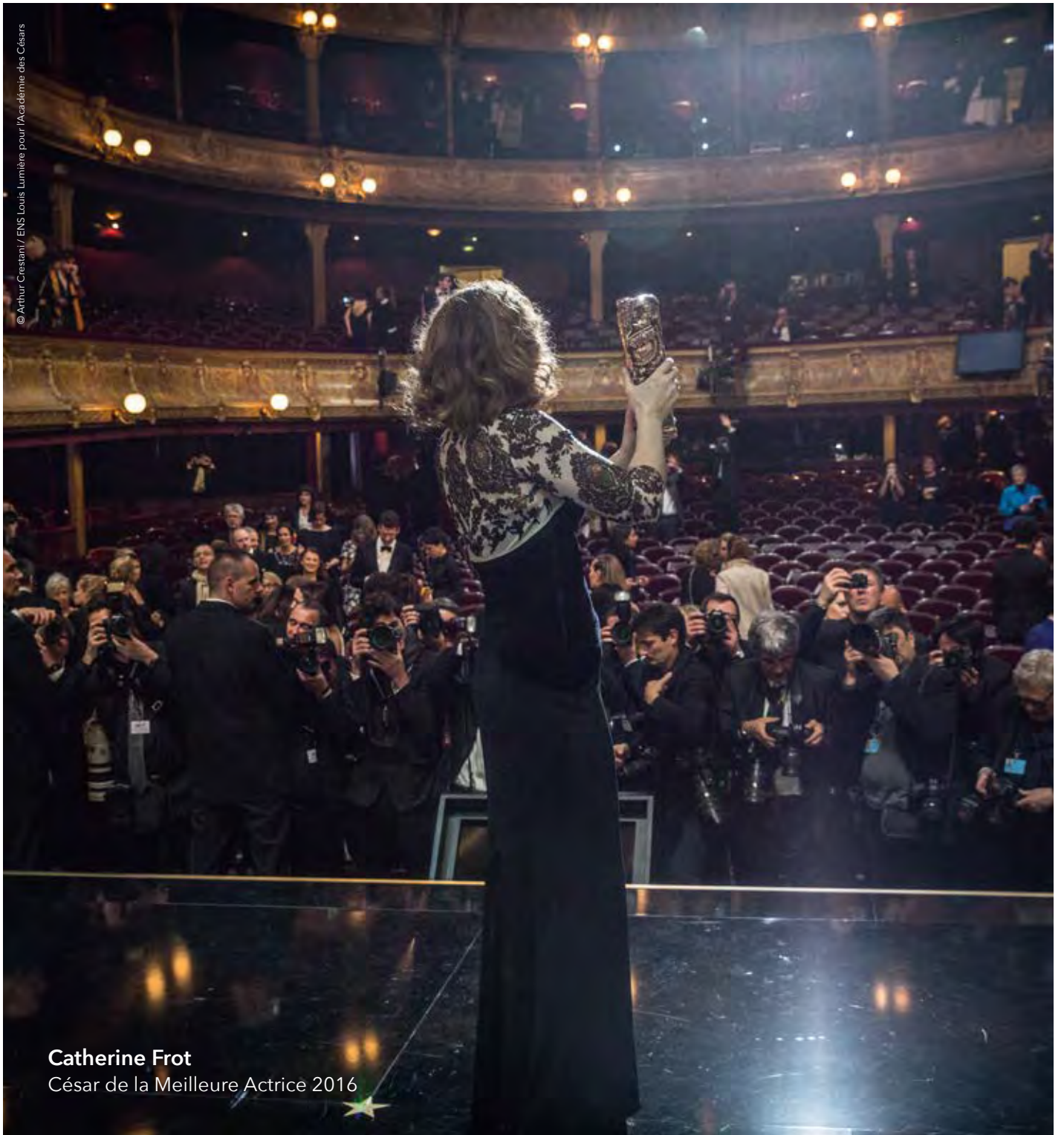
Producteur de cinéastes majeurs du XX^e siècle comme Maurice Pialat, Satyajit Ray ou Federico Fellini, Président d'Unifrance Film International de 1988 à 2003, Président de l'Académie des César de 1992 à 2003, Daniel Toscan du Plantier fait partie des producteurs qui ont marqué l'histoire du cinéma français.

C'est en hommage à sa mémoire que l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a créé en 2008 le Prix Daniel Toscan du Plantier. Ce prix distingue la productrice ou le producteur qui aura marqué l'année cinématographique. Il sera remis lors du Dîner des Producteurs.

L'intégrale des Guides de l'Académie

Les Guides de l'Académie, dont la vocation initiale est de faciliter le vote des membres de l'Académie, sont également une base de données et un outil de repérage des compétences au service des professionnels.

Les quatre Guides de l'Académie (Films, Techniques, Production, Scénario) ont été mis en ligne sur le site de l'Académie, en accès public et gratuit, entre le 2 janvier et le 3 février.



Catherine Frot
César de la Meilleure Actrice 2016

APRÈS LA CÉRÉMONIE...

Pour celles et ceux dont vous allez entendre le nom tout à l'heure, la Cérémonie sera le point d'orgue d'une longue attente qui a commencé vers la fin de l'année dernière.

Le dénouement de ce suspense ne durant que le temps d'une phrase, l'Académie propose à tous les nommés, lauréats ou non, de prolonger ensemble cet instant pendant les heures qui suivent la fin de la Cérémonie, et de partager jusqu'au petit matin cette soirée dédiée au cinéma français.

C'est en leur honneur à toutes et à tous que l'Académie organise le Dîner de Gala et La Party.

Le Dîner de Gala

Le Dîner de Gala annuel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma clôture la saison des Prix de la production cinématographique française.

Aux côtés des partenaires de l'Académie, les représentants de tous les corps de métiers du 7^e Art seront invités par le Conseil d'Administration et son Président Alain Terzian, en présence d'Audrey Azoulay, Ministre de la Culture, de George Clooney, César d'Honneur et de Jérôme Commandeur, Maître de Cérémonie, à célébrer les talents du cinéma français et tout particulièrement ceux qui viennent de recevoir les prestigieux trophées.

Le Dîner de Gala aura lieu au restaurant Le Fouquet's à l'issue de la Cérémonie.

La Party

À ceux qui auront encore les yeux ouverts, l'Académie propose ensuite de terminer la nuit à La Party. Organisée avec la complicité d'Albane Cléret, La Party aura lieu au **Queen**.

L'occasion pour une grande partie des invités de la Cérémonie, des Nommés et des Lauréats, de conclure ensemble cette 42^e Cérémonie.



© Joséphine Vallé Francasch pour l'Académie des César

LES NUITS EN OR

LES 33 MEILLEURS
COURTS
MÉTRAGES
MONDIAUX DE L'ANNÉE

LA TOURNÉE | LE PANORAMA | LA COLLECTION

**JUIN 2017 : PROJECTIONS
EN FRANCE & EN EUROPE**

**À PARIS : DU 13 AU 15 JUIN
+ RENCONTRES AVEC LES RÉALISATEURS !**

LES NUITS EN OR

L'Académie organise, en mai et juin 2017, la 11^e Édition des Nuits en Or, grâce à l'appui fidèle de RENAULT, Partenaire Officiel de l'Académie, et avec le soutien du laboratoire HIVENTY, Partenaire Technique.

Soutenir la diffusion en Europe des cinéastes du monde entier qui feront le cinéma de demain, leur faire découvrir l'Europe de la culture, resserrer les liens entre les cinématographies d'Europe en renforçant la coopération entre leurs Académies de Cinéma : ce sont les objectifs des Nuits en Or.

Le Panorama

Le Panorama est constitué de tous les courts métrages primés dans l'année par leur Académie Nationale de Cinéma. Véritable panorama au sens propre de la création cinématographique mondiale, ce programme est présenté dans plusieurs capitales européennes par l'Académie des César et l'Académie Nationale de Cinéma. Le programme est présenté soit durant une nuit entière de projections, soit durant plusieurs soirées successives. Il est ouvert au public et gratuit.

En 2017, Bruxelles, Lisbonne, Luxembourg, Rome, Athènes, Madrid, Stockholm, Vienne et Paris accueilleront le Panorama. À Paris, le Panorama est présenté durant trois jours du 13 au 15 juin.

La Collection

C'est un programme de courts métrages tiré du Panorama, constitué du César du Meilleur Film de Court Métrage, du César du Meilleur Film d'Animation (court métrage), et d'une sélection de courts métrages choisis par le Comité Exploitants Court Métrage de l'Académie à partir de l'ensemble des films qui constituent le Panorama.

La Collection est présentée dans les salles de cinéma françaises lors de soirées exceptionnelles dans une vingtaine de villes, du 30 mai au 3 juin 2017.

La Tournée / Le Séjour

L'Académie invite tous les réalisateurs et réalisatrices du Panorama en Europe pour y accompagner les projections publiques de leurs films et y rencontrer les professionnels de l'industrie cinématographique.

Le Dîner de Gala des Nuits en Or

Le lundi 12 juin 2017, l'Académie organise, à l'UNESCO, le Dîner de Gala des Nuits en Or, en l'honneur des réalisatrices et réalisateurs des courts métrages du Panorama, accompagnés de leurs marraines et parrains de cinéma.

Les Nuits en Or sont organisées en partenariat avec RENAULT, Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma et avec le parrainage de l'UNESCO



*A bientôt
Paris!*

Fouquet's
Paris



Des lumières qui s'éteignent pour la première fois.
Des gants blancs pour décrocher les portraits Harcourt
qui ornent des murs centenaires. Des artisans pour veiller à chaque détail
et redonner tout son éclat à une adresse devenue mythique.
Au lendemain de la 42^e cérémonie des César,
le rideau rouge Fouquet's tombe. Juste le temps d'une parenthèse.
La célèbre brasserie et l'hôtel reviendront sur le devant de la scène dès cet été
pour jouer leur plus beau rôle: vous recevoir et vous choyer.

L'ÂME DE PARIS A UNE ADRESSE.

www.lefouquets-paris.com


HOTEL BARRIÈRE
LE FOUQUET'S
PARIS





LES PARTENAIRES



PARTENAIRES OFFICIELS



BNP PARIBAS

BNP Paribas soutient le cinéma depuis plus de 30 ans, mais c'est en réalité presque 100 ans d'histoire commune : le premier financement d'envergure de BNP Paribas à l'industrie cinématographique date de 1917 ! Aujourd'hui, notre Pôle spécialisé BNP Paribas Image & Médias et tous les experts qu'il fédère, sont heureux et fiers de vous accompagner dans la durée.

Marie-Claire Capobianco

*Membre du Comité Exécutif du groupe BNP Paribas
Directeur des Réseaux France*



© DR

CHAUMET PARIS

Chaumet est heureux d'apporter pour la treizième année consécutive son soutien à l'Académie des César. Depuis sa création en 1780, la maison a toujours privilégié la créativité et n'a cessé de promouvoir l'excellence de la joaillerie parisienne.

Fidèle à son histoire et à ses valeurs, Chaumet perpétue les liens particuliers qui l'unissent à la création artistique et au monde du Cinéma.

Ce partenariat est l'occasion de valoriser une nouvelle génération d'acteurs français, les talents du cinéma de demain.

Jean-Marc Mansvelt

Directeur Général de Chaumet



© DR

Fouquet's

Le Fouquet's et le groupe Barrière offrent à cette 42^e Cérémonie des César le décor de passions partagées depuis bientôt plus d'un siècle avec le cinéma. Il ne s'agit pas seulement d'un partenariat pour une soirée exceptionnelle. Nous accompagnons de prestigieux festivals : Deauville, Dinard, Cannes. Nous encourageons de jeunes réalisateurs avec un prix de la Fondation Barrière pour l'écriture et la diffusion de premières oeuvres. Le Groupe que je préside est fier de cette fidélité mise en lumières.

Dominique Desseigne

Président-Directeur général du groupe Barrière



© Stéphane Devé



RENAULT

À l'instar du cinéma, notre industrie a pour vocation de susciter le rêve. Un film, une voiture : autant d'« obscurs objets de désir » qui cherchent à séduire et capter le regard des hommes et des femmes qui leur donneront vie. Aujourd'hui, le lien qui unit le groupe Renault et le septième art est plus vivant que jamais, incarné par notre engagement passionné et naturel aux côtés de l'Académie des César.

Carlos Ghosn

Président-Directeur Général du groupe Renault



© DR



PARTENAIRES TECHNIQUES



Blue Efficience est la société experte sur le marché de la protection de films contre leur mise à disposition non autorisée sur Internet.

Mandatés par les ayants droit, notamment d'importants distributeurs français, elle supprime la disponibilité des films au niveau mondial avec rapidité et justesse. Proche de ses clients, la société les accompagne en tant que partenaire dans les événements majeurs du cinéma européen.

Blue Efficience veille sur le cinéma depuis bientôt 10 ans, et est fière de protéger les films qui concourent pour les César.



© DR

Thierry Chevillard

Directeur Général de Blue Efficience



Hiventy est désormais le nouveau nom phare du groupe Monal rassemblant Monal (ex CMC et LVT), RGB, Digimage et Mediadub, acteurs incontournables de la prestation de services dans le secteur audiovisuel en France et à l'international.

Le groupe propose une offre complète de solutions haut de gamme dans tous les domaines de l'audiovisuel et du cinéma : de la post-production à la restauration image et son, du sous-titrage au doublage ainsi que la distribution tous formats.

Hiventy réalise la numérisation et la conception de tous les DVD contenus dans le coffret remis aux membres de l'Académie. Le Groupe est fier d'être un partenaire historique de l'Académie des César.



© DR

Thierry Schindelé

Directeur Général de Hiventy

Frédéric Velle

Directeur Général de Hiventy



© DR



Le Groupe MPO International propose des solutions créatives pour les marchés du Divertissement et de la Beauté.

Intégrateurs de services, nous permettons la diffusion de contenus culturels sous toutes leurs formes à travers les disques que nous fabriquons. Concepteurs et fabricants de solutions packaging, nous offrons à nos partenaires des concepts uniques, véritables écrans pour leurs produits.

Partenaire Technique des César pour la 12^e année consécutive, MPO est heureux et fier de gérer le projet du coffret collector destiné aux membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma : conception du packaging, fabrication des DVD, co-packing et routage du coffret.



© DR

Alban Pingetot

Président du Directoire MPO

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

© DR



Comme chaque année depuis 2010, c'est avec plaisir et fierté que les étudiants de l'Institut International de l'Image et du Son (3iS) s'engagent auprès de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma dans le cadre d'un partenariat pédagogique.

Plongés dans un exercice grandeur nature, nos futurs diplômés ont ainsi une occasion unique d'exercer leur savoir-faire au contact des meilleurs professionnels.

Jean-Claude Walter
Président du groupe 3iS

© DR



Le Groupe Audiens est heureux d'être partenaire de l'Académie des Arts et Techniques du cinéma qui, chaque année, honore artistes, techniciens, créateurs, auteurs et producteurs.

Notre mission : protéger ces talents tout au long de leur vie professionnelle, qu'il s'agisse de santé, de prévoyance, de retraite ou d'accompagnement solidaire. Car à l'heure où le monde du cinéma connaît de profondes mutations, pérenniser des régimes sociaux protecteurs et respectueux de leurs spécificités est essentiel, pour que continue de rayonner la création française.

Patrick Bézier
Directeur général Groupe Audiens

© DR



La FICAM est très heureuse d'être une nouvelle fois partenaire de l'Académie des César.

Il s'agit d'une véritable reconnaissance pour l'ensemble de la filière technique et des nombreux métiers qu'elle représente. Ainsi, il y a quelques semaines, les talents indispensables à la fabrication des œuvres de cinéma ont eu l'occasion d'être célébrés lors de la Soirée César & Techniques. Aujourd'hui, c'est bien tout le cinéma qui tient la vedette.

Rappelons-nous que l'année qui vient de s'écouler a été particulière puisqu'elle a vu l'entrée en vigueur de crédits d'impôts compétitifs, longtemps réclamés par la FICAM et qui n'ont pas tardé à déployer leurs effets bénéfiques au-delà même de ce qui était attendu.

À ce titre, la FICAM tient à remercier très sincèrement les équipes du CNC autour de sa Présidente Frédérique Bredin pour leur soutien constant et affirmé des industries techniques ainsi que Messieurs Bloche et Le Roux qui, une nouvelle fois, ont très concrètement défendu au Parlement des mesures décisives pour nos métiers. Nous vous souhaitons à tous une belle soirée.

Didier Diaz
Président de la FICAM

© DR



Depuis 2006, l'ENS Louis-Lumière est partenaire de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma. Les étudiants de la spécialité Photographie réalisent des reportages sur l'ensemble des événements organisés par l'Académie et une affiche mettant à l'honneur les 25 nommés des 5 César Techniques.

Ce partenariat illustre l'attachement fort de l'Ecole aux métiers du cinéma, et plus particulièrement aux professions de l'image et du son.

Je remercie sincèrement l'Académie pour la confiance qu'elle nous fait depuis si longtemps, et je félicite chaleureusement tous nos anciens étudiants qui, en devenant de brillants professionnels, contribuent au rayonnement de notre belle Ecole.

Francine Levy
Directrice de l'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière

FOURNISSEURS OFFICIELS



BARON PHILIPPE DE ROTHSCHILD
FRANCE DISTRIBUTION

Baron Philippe de Rothschild France Distribution (RFD), filiale à 100% de Baron Philippe de Rothschild S.A, est spécialisée dans la distribution sur le marché français d'un portefeuille complet de marques internationales de vins, champagnes et spiritueux. Baron Philippe de Rothschild France Distribution offre une large sélection de vins issus des plus grands terroirs français au nombre desquels figure l'incontournable Mouton Cadet. Depuis sa création en 1930, Mouton Cadet reste fidèle à ses origines, tout en évoluant vers ce qui est devenu la référence mondiale des vins d'Appellation d'Origine Contrôlée de Bordeaux. Les vins Mouton Cadet sont servis à l'occasion d'évènements exclusifs pour lesquels RFD et Baron Philippe de Rothschild S.A sont Fournisseurs Officiels, (Le Festival International du Film, l'European Tour, la Ryder Cup 2018, l'America's Cup...).

Géraud de la Noue

Directeur Général, Baron Philippe de Rothschild France Distribution



© DR

DESSANGE
PARIS

DESSANGE, partenaire incontournable du 7^e Art !

Fidèle complice de nombreuses célébrités du cinéma et déjà Partenaire Officiel du Festival de Cannes, la Maison DESSANGE est heureuse d'associer une nouvelle fois son nom à l'Académie des César. Elle est, depuis plus de 10 ans, le Coiffeur Officiel de ce prestigieux événement qui rend chaque année hommage au cinéma français.

Benjamin Dessange

Président du Directoire de Dessange International



© DR



Tsarine aime le cinéma depuis toujours.

Viser l'excellence, travailler toujours plus pour donner le meilleur de soi, surprendre, faire rêver : autant d'objectifs que Tsarine partage avec celles et ceux que la Cérémonie des César met à l'honneur chaque année. Fournisseur fidèle des César depuis près de 15 ans, je suis convaincu que le cru 2017 sera un excellent millésime que le cinéma français célébrera ... une coupe de Tsarine à la main.

Philippe Bajjot

Président des Champagnes Tsarine



© Philippe DOIGNON

Comprendre et construire votre événement



construction d'espaces

tentes, structures, dais, tipis, arches, ogives...

aménagements

podiums, gradins, cloisons, accueils, salles de réception, espaces événementiels, aménagements généraux

mobilier

location pour événements, salons réceptions...

décoration

conception et construction de décors

lumière-son-vidéo-énergie

JAULIN
S.A.

ZA de la butte au berger - 10 rue Lindbergh - 91380 CHILLY-MAZARIN - Tél : 01 69 79 20 20 - commercial@jaulin.com

www.jaulin.com



LE RÈGLEMENT
DE L'ACADÉMIE

RÈGLEMENT

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a pour but de récompenser les réalisations les plus remarquables du cinéma en leur conférant chaque année un trophée appelé «César» (d'après le nom du sculpteur qui en a réalisé la statuette), pour encourager la création cinématographique et attirer sur elle l'attention du public.

Les «César» sont attribués annuellement, à l'issue d'un vote des membres de l'Académie et au cours d'une Cérémonie qui a lieu à la fin du mois de février ou au début du mois de mars, en présence de l'ensemble des nommés. Celle-ci fait l'objet d'une retransmission télévisée dans le cadre d'une émission intitulée «La Nuit des César».

CHAPITRE I

Article 1

Peuvent être membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma (ci-après désignée l'Académie) tous les professionnels du cinéma français en ayant expressément fait la demande par écrit auprès du Secrétariat de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Secrétariat de l'Académie), dont la candidature est soutenue par au moins deux parrains membres de l'Académie et remplissant, selon la catégorie professionnelle à laquelle ils appartiennent, les conditions suivantes :

- Collège des Acteurs : les personnes ayant contribué en qualité d'acteur ou d'actrice dans des rôles significatifs au cours des cinq années précédant leur demande d'admission à au moins cinq films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film».

- Collège des Réalisateur·s : les personnes ayant réalisé au cours des cinq années précédant leur demande d'admission au moins deux films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film».

- Collège des Auteurs : les personnes ayant contribué en qualité de scénaristes, co-scénaristes, ou dialoguistes au cours des cinq années précédant leur demande d'admission, à l'écriture d'au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film». Ainsi que les personnes ayant contribué en qualité de compositeurs de musique au cours des cinq années précédant leur demande d'admission, à l'écriture de musiques originales pour la sonorisation d'au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film».

- Collège des Techniciens : les personnes ayant contribué, au cours des cinq années précédant leur demande d'admission, à la réalisation d'au

moins trois films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film», à l'un des postes suivants :

- Premier Assistant Réalisateur;
- Directeur de Production, Directeur de Postproduction, Administrateur de Production ou Superviseur Musical;
- Régisseur Général;
- Directeur de la Photographie, Cadreur, Cadreur Steadicam;
- Chef Décorateur, Ensemblier, Accessoiriste, ou Directeur Artistique pour les films d'animation;
- Chef Opérateur du Son ou Perchman;
- Chef Monteur;
- Chef Maquilleur ou Maquilleur Effets Spéciaux (SFX);
- Chef Mixeur;
- Chef Costumier ou Créateur de Costumes;
- Chef Coiffeur;
- Chef Truquiste ou Directeur des Effets Spéciaux;
- Scripte, Storyboarder;
- Chef Machiniste;
- Chef Electricien.

Pour toute fonction non recensée ci-dessus, pouvant néanmoins être considérée comme du niveau « chef de poste », des dérogations pourront être délivrées pour les personnes ayant occupé cette fonction au cours des cinq années précédant leur demande d'admission sur un nombre égal ou supérieur à cinq films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film». La demande devra être présentée par écrit au Bureau de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Bureau de l'Académie), dont la décision sera souveraine et sans appel.

- Collège des Producteurs : Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux de société française de production de films de long et court métrages ayant participé en qualité de Producteur Délégué à la production de trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film» ou cinq films de court métrage au cours des cinq années précédant l'année de leur demande d'admission; ou Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux de sociétés françaises ayant participé en qualité de coproducteur à la production de cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film» au cours des cinq années précédant l'année de leur demande d'admission.

- Collège des Distributeurs, Exportateurs et Courtiers en films : Gérants, Présidents, Directeurs Généraux ou Directeurs de la Distribution d'une société française de distribution (analogique ou numérique), d'exportation ou de courtage de films, soit ayant distribué en salles, au cours des

trois années précédant l'année de la demande d'admission, au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film», soit titulaire d'autres mandats de commercialisation pour au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film» au cours des cinq années précédant la demande d'admission.

- Collège des Industries Techniques : Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux d'une entreprise française de prestation technique ayant contribué, au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la réalisation d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film».

- Collège des Agents Artistiques, Directeurs de Casting, et Attachés de Presse : les agents artistiques représentant de façon exclusive au moins trois membres de l'Académie à la date de la demande d'admission ; ou personnes ayant contribué en qualité de directeur de casting (inscription au générique), au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la réalisation d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film»; ou Attachés de Presse indépendants ou responsables d'un département presse dans une société de distribution, ayant contribué en qualité d'Attaché de Presse France, au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la promotion d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film».

- Collège des Exploitant·s de salles de cinéma : L'Association pour la Promotion du Cinéma a donné mandat à la Fédération Nationale des Cinémas Français de centraliser pour son compte les candidatures provenant des exploitants de salles de cinéma désireux de faire partie de l'Académie. Ce mandat s'exercera dans le cadre des critères définis chaque année par l'Association, étant d'ores et déjà entendu que pourront également être candidats au titre de ce Collège les personnes n'exerçant pas effectivement la profession d'exploitant de salles à la date de la candidature et occupant les fonctions suivantes :

- Les Présidents et les Délégués Généraux des syndicats professionnels du secteur de l'exploitation cinématographique;
- Les membres représentatifs des branches professionnelles, comprenant notamment des représentants de la grande, de la moyenne et de la petite exploitation, ainsi que des représentants de la branche «Art et essai»;
- Les membres des commissions de la Fédération.

Article 2

Sur proposition du Président ou du Secrétaire Général, le Bureau de l'Académie peut inviter certaines personnalités, professionnelles ou non professionnelles, qui se sont signalées par leurs actions en faveur du cinéma, à faire une demande d'adhésion auprès du Secrétariat de l'Académie. Ces personnalités deviendront membres dits « Associés », pour une durée de deux années, reconductible, après avoir retourné au Secrétariat de l'Académie la fiche d'adhésion dûment complétée et signée.

Article 3

Toutes les personnes ayant fait l'objet d'une nomination pour un « César » et ayant expressément et par écrit manifesté auprès du Secrétariat de l'Académie leur intérêt pour devenir membre de l'Académie, deviendront membres à part entière de l'Académie après avoir retourné au Secrétariat de l'Académie la fiche d'adhésion dûment complétée et signée. Les personnes ayant participé plus de deux années successives aux travaux de l'un des Comités de sélection de l'Académie pourront également bénéficier de cette disposition.

Article 4

Afin de leur permettre de prendre part aux activités de l'Académie et notamment au vote pour l'attribution des « César », les membres de l'Académie sont invités à faire part au Secrétariat de l'Académie de tout changement d'adresse.

Article 5

Dans le cadre des activités de l'Académie et notamment de l'organisation du vote pour l'attribution des « César », certaines informations concernant les membres de l'Académie font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, les membres disposent d'un droit d'accès qu'ils peuvent exercer auprès de l'Académie.

La liste des membres de l'Académie ne peut être communiquée à aucun tiers, y compris un membre de l'Académie. Par exception à cette règle, la liste pourra être communiquée par le Secrétariat de l'Académie, dans le cadre de la réalisation des activités de l'Académie, aux seules entreprises avec qui l'Académie aura concédé par contrat écrit l'exécution de certaines tâches impliquant de disposer de cette liste pour mener à bien lesdites tâches. Les entreprises concernées devront dans ce cas signer une clause de confidentialité spécifique à ces informations, et mettre en place les systèmes tampons et les protections du meilleur niveau disponible pour garantir le plus haut niveau de sécurisation dans l'utilisation des informations contenues dans cette liste.

Les membres de l'Académie souhaitant démissionner de l'Académie doivent en faire la demande par lettre recommandée A/R, adressée au Secrétariat de l'Académie.

Article 6

Chaque membre de l'Académie s'acquitte d'une cotisation annuelle à l'Association pour la Promotion du Cinéma. Le montant de la cotisation est fixé chaque année par le Conseil d'Administration de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Conseil de l'Académie).

Tout membre de l'Académie qui n'a pas payé sa cotisation annuelle ne recevra pas le matériel de vote de l'année suivante, ni les divers documents écrits et audiovisuels édités par l'Académie pour faciliter ce vote, et ne participera pas audit vote. Au bout de trois années consécutives de défaut de règlement, le membre concerné sera considéré comme démissionnaire d'office et radié en conséquence de la liste des membres de l'Académie, sauf décision contraire et motivée prise par le Conseil de l'Académie. Tout paiement d'une cotisation par une tierce personne, ou tout changement d'adresse chez une tierce personne doit faire l'objet d'un courrier d'approbation par le membre concerné.

Article 7

Tout membre de l'Académie définitivement condamné par la justice française pour avoir participé à une action de piratage audiovisuel à partir des copies de films remises chaque année dans le cadre de l'organisation du vote sera immédiatement radié de l'Académie.

Article 8

Le présent règlement fera l'objet d'une actualisation annuelle par le Bureau de l'Académie, au plus tard avant le 15 novembre de chaque année. À l'occasion de cette actualisation seront validées les éventuelles demandes de dérogation ainsi que la liste des nouveaux membres de l'Académie.

CHAPITRE II

Article 1

Un « César » est attribué chaque année dans chacune des différentes catégories suivantes :

- Meilleur Acteur;
- Meilleure Actrice;
- Meilleur Acteur dans un Second Rôle;
- Meilleure Actrice dans un Second Rôle;
- Meilleur Espoir Féminin;
- Meilleur Espoir Masculin;
- Meilleure Réalisation;
- Meilleur Film;
- Meilleur Premier Film;
- Meilleur Film Documentaire;
- Meilleur Film d'Animation (court métrage);
- Meilleur Film d'Animation (long métrage);
- Meilleur Scénario Original;
- Meilleure Adaptation;
- Meilleure Musique Originale;
- Meilleurs Décors (pour les films d'animation, le directeur artistique est éligible à ce César);
- Meilleure Photo;

- Meilleur Son;
- Meilleur Montage;
- Meilleurs Costumes;
- Meilleur Film Étranger;
- Meilleur Film de Court Métrage.

Article 2

Des « César » d'honneur peuvent être décernés chaque année, sur proposition du Président ou du Secrétaire Général de l'Académie.

Article 3

A) Sont admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film » tous les films de long métrage d'initiative française (production majoritaire française) et d'expression originale française, au sens de la réglementation française. Pour pouvoir concourir, ces films doivent avoir reçu l'agrément de production délivré par le Centre National de la Cinématographie, et avoir obtenu un visa d'exploitation délivré par le(la) Ministre de la Culture. Ces films doivent par ailleurs être sortis dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des « César » et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans cette salle.

Sont également admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film », les films français de long métrage ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par le(la) Ministre de la Culture, ayant bénéficié du soutien financier à l'industrie des programmes audiovisuels dans les conditions fixées par le décret du 2 février 1995, qui, à titre exceptionnel et dans le cadre du décret du 9 novembre 2001, ont obtenu l'agrément de distribution délivré par le Centre National de la Cinématographie au plus tard le 31 octobre de l'année précédant celle de la remise des « César ». Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des « César » et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne.

Les films dits « sketches » dont la totalité de l'oeuvre n'est pas assurée par le (ou les) même(s) réalisateur(s) ne seront admis à concourir au « César du Meilleur Film » qu'après étude par le Bureau de l'Académie.

Toutefois, un film ne remplissant pas les conditions visées à l'article 3-A ci-dessus mais dont les composantes artistiques et techniques sont majoritairement françaises, peut après étude par le Bureau de l'Académie être admis à concourir pour l'attribution du « César du Meilleur Film ». Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit à l'attention du Secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise

des trophées, les décisions du Bureau étant souveraines et non susceptibles d'appel.

B) Sont admis à concourir pour le «César du Meilleur Film Étranger», les films ne remplissant pas les conditions de nationalité visées à l'Article 3-A cidessus, et ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par le(la) Ministre de la Culture. Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des «César» et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne.

C) Pour les «César» attribués à des personnes physiques, seules sont admises à concourir, les personnes ayant contribué dans l'une au moins des catégories définies à l'article 1 de ce chapitre à la réalisation et à la production d'un film admis à concourir pour le «César du Meilleur Film».

Toutefois, seront également admises à concourir les personnes ayant contribué, dans l'une au moins des catégories définies dans l'article 1 du chapitre 2 ci-dessus (hors les catégories meilleur film, meilleur premier film, meilleur film documentaire et meilleur film d'animation), à la réalisation d'un film admis à concourir pour le «César du Meilleur Film Étranger» de coproduction française ayant obtenu l'agrément du CNC et considéré comme d'expression originale française, au sens de la réglementation française.

D) Pour faciliter le vote du premier tour pour le «César du Meilleur Espoir Féminin» et le «César du Meilleur Espoir Masculin» le Secrétariat de l'Académie propose aux membres de l'Académie, de façon indicative et non obligatoire, une liste d'un nombre maximum de seize actrices et de seize acteurs, intitulée liste des «Révélations» et établie parmi l'ensemble des actrices et des acteurs ayant collaboré soit aux films admis à concourir pour le «César du Meilleur Film», soit aux films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le «César du Meilleur Film Étranger», une personne ne pouvant faire partie plus de deux fois de cette liste.

La liste des Révélations est préparée par le Comité Révélations de l'Académie à l'occasion d'une séance plénière unique, à l'issue de laquelle la liste sera présentée au Président de l'Académie, qui disposera alors de la possibilité de rajouter à cette liste un nombre maximum de deux actrices et de deux acteurs.

Le Comité Révélations est composé de directeurs de casting, ayant de par leurs métiers un accès privilégié et une connaissance particulière de la distribution artistique sur des films de long métrage pouvant concourir pour le «César du Meilleur Film» et ayant fait acte de candidature. La liste des membres du Comité Révélations est approuvée annuellement par le Bureau de l'Académie et déposée au Secrétariat de l'Académie.

E) Pour le «César du Meilleur Film de Court Métrage», seuls sont admis à concourir les films de court métrage, hors animation, sélectionnés par le Comité Court Métrage de l'Académie. La sélection des films est faite, sauf décision unanime exceptionnelle de la part des membres du Comité Court Métrage, parmi les films français (dont la part de production française est supérieure ou égale à 30% de la production totale du film) et :

- ayant une durée de projection strictement inférieure à une heure;
- ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par la Commission de Classification des Oeuvres Cinématographiques du Centre National de la Cinématographie dans la période du 1^{er} juillet au 30 juin précédant la Cérémonie de remise des « César ». Les films ayant obtenu leur visa entre le 1^{er} mai et le 30 juin précédant la Cérémonie, pourront demander à concourir une année plus tard, cette demande devant être effectuée par courrier écrit, signé du réalisateur et du producteur, et transmise au Secrétariat de l'Académie au plus tard le 15 juillet suivant la date de délivrance du visa.

Le nombre de films ainsi sélectionnés pour le vote de premier tour est au maximum égal à vingt quatre.

Le Comité Court Métrage est composé de personnalités du monde du cinéma ayant de par leurs fonctions un accès privilégié et une connaissance particulière de la production des films de court métrage. La liste du Comité Court Métrage est approuvée annuellement par le Bureau de l'Académie et déposée au Secrétariat de l'Académie.

F) Pour le «César de la Meilleure Musique Originale», seules sont admises à concourir les personnes ayant créé spécifiquement, soit pour un film admis à concourir pour le «César du Meilleur Film», soit pour un film de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le «César du Meilleur Film Étranger», une ou des compositions musicales avec ou sans paroles:

- dont la durée représente au moins 50 % de la durée totale de musique mixée à l'image;
- dont la durée mixée à l'image est supérieure à 10 % de la durée totale du film;
- dont la composition a été assurée par une ou deux personnes(s) au plus, ou par un groupe de personnes constitué préalablement à la mise en production du film.

Le Bureau de l'Académie se réserve un droit de dérogation pour le cas de musiques originales qui ne répondent pas strictement aux critères ci-dessus, mais dont le Bureau de l'Académie aura estimé après étude qu'elles sont légitimes à concourir pour l'obtention du prix.

Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit au Secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées, et

être accompagnée d'une lettre de la SACEM approuvant cette demande de dérogation.

Cette dernière condition étant impérative.

G) Sont admis à concourir pour le «César du Meilleur Scénario Original» tous les films pouvant concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film» ainsi que tous les films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le «César du Meilleur Film Étranger», et dont le scénario est une oeuvre originale au sens de la réglementation française. Pour le «César de la Meilleure Adaptation», sont admis à concourir tous les films pouvant concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film» ainsi que tous les films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le «César du Meilleur Film Étranger», et dont le scénario est l'adaptation d'une oeuvre originale préexistante littéraire, cinématographique, télévisuelle, musicale, ou d'une pièce de théâtre au sens de la réglementation française.

H) Sont admis à concourir pour le «César du Meilleur Premier Film» tous les films de long métrage de fiction éligibles au «César du Meilleur Film» (hors les films de long métrage concourant au «César du Meilleur Film Documentaire» ou au «César du Meilleur Film d'Animation»), et réalisés par une personne n'ayant jamais occupé auparavant la fonction de réalisateur ou de co-réalisateur sur un film de long métrage de fiction sorti en salle de cinéma.

I) Sont admis à concourir pour le «César du Meilleur Film Documentaire» tous les films de long métrage pouvant concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film», hors les films de long métrage concourant pour le «César du Meilleur Film d'Animation», et dont le caractère est déclaré comme «documentaire» par la société en charge de la production déléguée et le réalisateur.

Les films documentaires ayant été diffusés à la télévision avant leur sortie en salle ne seront pas éligibles.

Toutefois, par exception à cette règle, pourront être admis à concourir, après étude par le Bureau de l'Académie, les films de ce type qui auront fait l'objet d'une carrière remarquable dans les festivals de cinéma.

Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit au Secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées, les décisions du Bureau étant souveraines et non susceptibles d'appel.

J) Sont admis à concourir pour le «César du Meilleur Film d'Animation» tous les films dont la durée de prises de vues réelles est inférieure à 25 % de la durée totale du film et qui répondent aux critères d'éligibilité suivants :

- tous les films de long métrage pouvant concourir pour l'attribution du «César du Meilleur Film» et dont le genre est déclaré comme «animation» par

la société en charge de la production déléguée du film;

- tous les films de long métrage ayant obtenu l'agrément de production du CNC en étant de production minoritaire française et de coproduction majoritaire européenne, pouvant concourir au «César du Meilleur Film Étranger» et dont le genre est déclaré comme «animation» par la société de coproduction française;

- les films de court métrage d'animation, au nombre maximum de douze, choisis parmi les films de court métrage répondant aux critères de sélection du «César du Meilleur Film de Court Métrage» et sélectionnés par le Comité Animation de l'Académie.

Le Comité Animation est composé de personnalités du monde du Cinéma, ayant de par leurs fonctions un accès privilégié et une connaissance particulière de la production des films de court métrage d'animation. La liste du Comité Animation est approuvée annuellement par le Bureau de l'Académie et déposée au Secrétariat de l'Académie.

Article 4

À l'exception des «César d'Honneur», les «César» sont attribués par un vote secret à deux tours des membres de l'Académie. Le vote se fait par correspondance ou sur internet.

Le Secrétariat de l'Académie veillera à ce que l'ensemble des procédures de saisie, de transmission et de dépouillement des votes soit effectué sous contrôle d'huissier assermenté. Il pourra décider de confier l'exécution desdites procédures, en totalité ou en partie à une entreprise spécialisée, garantissant le même type de contrôle. Dans ce cas, le choix de cette entreprise devra être validé chaque année en temps utile par le Bureau de l'Académie.

Le premier tour du vote détermine les «nominations», c'est-à-dire les personnes ou les films ayant obtenu, sous réserve des dispositions de l'article 6, le plus grand nombre de suffrages. Les nominations sont au nombre de cinq dans chaque catégorie, à l'exception :

- du «César de la Meilleure Actrice» où les nominations sont au nombre de 7;
- du «César du Meilleur Acteur» où les nominations sont au nombre de 7;
- du «César de la Meilleure Réalisation» où les nominations sont au nombre de 7;
- du «César du Meilleur Film» où les nominations sont au nombre de 7;
- du «César du Meilleur Film Étranger» où les nominations sont au nombre de 7, 2 nominations étant réservées aux films étrangers en langue française, et 5 nominations étant réservées aux films étrangers en langue autre que française.
- du «César du Meilleur Film d'Animation» où les nominations sont au nombre de 7, 4 nominations étant réservées aux films d'animation de court métrage, et 3 nominations étant réservées aux films d'animation de long métrage.

Au premier et au second tour de vote, l'ensemble

des membres de l'Académie vote dans chaque catégorie.

Hors la catégorie Animation, le vote de second tour détermine parmi les films et les personnes ayant obtenu une nomination à l'issue du premier tour, et sous réserve des dispositions de l'article 7, le film ou la personne qui, obtenant le plus grand nombre de voix, se verra attribuer le «César».

Pour la catégorie Animation, le «César du Meilleur Film d'Animation (court métrage)» sera attribué au film ayant obtenu le plus grand nombre de voix parmi les films de court métrage d'animation ayant obtenu une nomination, et le «César du Meilleur Film d'Animation (long métrage)» sera attribué au film ayant obtenu le plus grand nombre de voix, sous réserve des dispositions de l'article 7, parmi les films de long métrage d'animation ayant obtenu une nomination.

Article 5

En même temps que les bulletins de vote pour le premier tour, le Secrétariat de l'Académie adresse à tous les membres de l'Académie un guide films présentant les informations suivantes:

A) la liste des films admis à concourir pour le «César du Meilleur Film» ainsi que la liste des personnes ayant participé à la réalisation de ces films dans chacune des catégories des «César»;

B) l'indication pour chacun des films admis à concourir pour le «César du Meilleur Film» des éventuelles autres catégories de «César» attribués à un film pour lesquelles le film est éligible (premier film, film documentaire, film d'animation);

C) l'indication pour chacun des films admis à concourir pour le «César du Meilleur Film» ou pour chacun des films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le «César du Meilleur Film Étranger» des éventuelles autres catégories de «César» attribués à une personne pour lesquelles un ou plusieurs collaborateurs du film concerné remplissent les conditions d'éligibilité (musique originale, scénario original, adaptation);

D) la liste des films admis à concourir pour le «César du Meilleur Film Étranger» comportant pour chacun des films concernés l'indication s'ils sont de langue française, accompagnée, dans le cas d'une production française minoritaire et de langue française, de la liste des personnes ayant participé à la réalisation de ces films dans chacune des catégories des «César»;

E) la liste des acteurs et des actrices proposés à titre indicatif par le Comité Révélation;

F) la liste des courts métrages choisis par le Comité Court Métrage concourant au «César du Meilleur Film de Court Métrage»;

G) la liste des courts métrages choisis par le Comité Animation et des longs métrages d'animation concourant au «César du Meilleur Film d'Animation».

L'Association pour la Promotion du Cinéma sera seule décisionnaire de la façon dont seront mises en pages ces informations, et ne peut être

tenu pour responsable des titres qui lui auraient échappés, ni de toute autre omission ou erreur figurant dans ce guide films.

En plus de ce guide films, le Secrétariat de l'Académie propose à ses membres plusieurs dispositifs de visionnage des films, en accord avec les ayants droit des films. Ces dispositifs veillent à respecter une équité totale entre les différents ayants droit, tant en ce qui concerne les processus techniques, que les chartes graphiques et les envois aux membres. Ces dispositifs sont validés par le Bureau de l'Académie.

De manière générale, l'Académie ne peut être tenue responsable du fait qu'un ou plusieurs de ses membres n'auraient pas pu visionner tout ou partie des films proposés à leur vote.

Article 6

Nul ne peut faire l'objet de plus d'une nomination individuelle dans chaque catégorie.

Si, à l'issue du premier tour, une personne obtient des voix sur plusieurs films dans une même catégorie, elle sera nommée uniquement pour le film pour lequel elle aura obtenu le plus grand nombre de suffrages au premier tour.

Si, à l'issue du premier tour, un acteur ou une actrice obtient, pour un même film, suffisamment de voix pour être nommé(e), dans plusieurs catégories «interprétation», à savoir: Meilleur(e) Acteur(rice), Meilleur(e) Acteur(rice) dans un Second Rôle, ou Meilleur Espoir (Masculin ou Féminin), il ou elle sera nommé(e) uniquement dans la catégorie pour laquelle il ou elle aura obtenu le pourcentage de vote le plus important (nombre de suffrages obtenus divisé par le nombre de suffrages décomptés pour la catégorie).

Article 7

Si, à l'issue du second tour, un film arrive en tête des suffrages dans la catégorie « Meilleur Film » et également dans l'une des catégories « Meilleur Premier Film », ou « Meilleur Film Documentaire », ou « Meilleur Film d'Animation », ce film ne sera lauréat que dans la seule catégorie « Meilleur Film ».

Si, à l'issue du second tour, le réalisateur ou la réalisatrice du film lauréat de la catégorie « Meilleur Film » arrive également en tête des suffrages dans la catégorie « Meilleure Réalisation », le « César de la Meilleure Réalisation » sera alors attribué à la personne arrivant en second dans les suffrages.

Article 8

Dans le cas où plusieurs personnes occuperaient la même fonction pour un même film (hors les « César » d'interprétation), elles pourront être nommées ensemble si elles respectent les conditions suivantes:

- pour réalisation, musique, photo, décors (ou direction artistique pour les films d'animation), montage, costumes, à la condition que ces personnes soient identifiées dans le dossier

d'agrément du film comme occupant la même fonction et qu'elles soient citées de façon identique au générique du film;

- pour scénario et adaptation, à la condition que ces personnes soient identifiées dans le dossier d'agrément du film comme co-auteurs du scénario ou de l'adaptation, qu'elles soient parties aux contrats de cession de droits d'auteur du film enregistrés au RPCA, et que ces personnes soient citées de façon identique au générique du film;
- pour la production, à la condition que la société de production que représente la personne soit identifiée dans le dossier d'agrément du film comme production déléguée ou co-production déléguée, dans la limite maximum de deux sociétés, et que les personnes concernées soient citées de façon identique au générique du film;
- pour le son, seront nommés simultanément, lorsque ces postes sont remplis, les 3 chefs de postes suivants: chef opérateur du son, chef monteur son, chef mixeur son (dans la limite d'une personne par poste).

Les cas particuliers seront arbitrés par le Secrétariat de l'Académie, le nombre de personnes citées ne pouvant être supérieur à trois, ces arbitrages étant définitifs et non susceptibles d'appel.

Article 9

Les questions relatives au présent chapitre qui ne seraient pas résolues par l'application du présent règlement seront arbitrées par le Bureau de l'Académie, dont les décisions en la matière seront souveraines et sans appel.

CHAPITRE III

Article 1. Annonce des nominations

Les nominations des personnes et des films en lice pour chaque Cérémonie sont dévoilées lors d'une conférence de presse qui a lieu au plus tard quatre semaines avant la Cérémonie de remise des César.

Article 2. Certificat officiel de nomination

Le Secrétariat de l'Académie réalise pour chaque nomination un certificat officiel de nomination, qui est remis:

- aux personnes nommées pour les nominations attribuées à des personnes;
- au réalisateur et au producteur délégué pour les catégories meilleur film, meilleur premier film, meilleur film documentaire, meilleur film de court métrage et meilleur film d'animation;
- au réalisateur, et au co-producteur français pour le meilleur film étranger (dans le cas où il n'y a pas de co-producteur français, les certificats sont remis au réalisateur et au distributeur français);

Les certificats sont remis personnellement à l'occasion d'une réception à laquelle auront été conviées l'ensemble des personnes nommées (ci-après le ou les « nommés(s) »). En cas d'absence de la personne concernée, à réception de sa

demande, effectuée par écrit, le certificat lui sera envoyé par voie postale à l'adresse indiquée sur la demande. Le certificat ne pourra en aucun cas être remis à un tiers.

Article 3. Préparation de l'intervention sur scène

Le Secrétariat de l'Académie propose aux nommés un dispositif d'accompagnement leur permettant de prendre connaissance des conditions dans lesquelles se déroulera la Cérémonie des César, et leur éventuelle montée sur scène pour recevoir un César.

Ce dispositif a pour principal objectif d'aider les lauréats à réussir leur intervention sur scène, tout en respectant la limite du temps imparti pour leur intervention en direct. Il comporte les propositions suivantes:

- Le Secrétariat de l'Académie proposera à chaque nommé de faire réaliser une interview biographique autour de son parcours professionnel, qui sera ensuite mise en ligne en accès libre sur le site Internet de l'Académie, cette interview biographique étant remplacée pour les artistes-interprètes par un montage d'extraits de leur rôle dans le film pour lequel ils ont été nommés ;

- Le Secrétariat de l'Académie réalisera un document (le Mémo du Nommé) décrivant le déroulement de la Cérémonie des César pour les nommés, depuis leur arrivée sur le lieu de la Cérémonie (pour tous les nommés) jusqu'à la fin du parcours en coulisse (pour les lauréats). Ce document mettra tout particulièrement l'accent sur l'importance de la qualité des interventions des lauréats sur scène et détaillera précisément leur parcours en coulisse. Il sera remis à tous les nommés à l'occasion de la réception de remise des certificats de nominations;

- Le Secrétariat de l'Académie fera ses meilleurs efforts, (dans la mesure des disponibilités de la salle accueillant la Cérémonie des César), pour disposer de la salle durant quelques heures, pouvoir y accueillir les nommés et les présenter au(x) maître(s) de Cérémonie, à l'occasion des répétitions, afin de permettre aux nommés de se familiariser au parcours complet d'un lauréat, et au(x) maître(s) de Cérémonie de bien faire comprendre aux nommés l'importance du respect d'un temps limité d'intervention sur scène.

Article 4. Parcours plateau

Le Secrétariat de l'Académie informera les nommés et le(s) maître(s) de Cérémonie des consignes prévues pour leur parcours sur le plateau, dans le cas où ils seraient lauréats.

Ces consignes sont les suivantes:

Montée sur scène

- Pour le « César du Meilleur Film » : le producteur puis le réalisateur du film seront appelés sur scène, dans cet ordre, et disposeront du temps

de parole sur scène qui aura été indiqué dans le «Mémo du Nommé», et qu'ils se seront répartis entre eux à leur gré.

- Pour les autres «César» attribués à des films : le réalisateur du film sera appelé sur scène, et disposera du temps de parole sur scène qui aura été indiqué dans le «Mémo du Nommé».

- Pour les «César» attribués à des personnes physiques : le lauréat sera appelé sur scène, et disposera du temps de parole sur scène qui aura été indiqué dans le «Mémo du Nommé».

Dans le cas où deux ou trois personnes seraient lauréates du même César, elles seront toutes appelées sur scène. Au-delà de ce nombre, ne sera appelée sur scène qu'une seule personne, désignée par les personnes concernées pour les représenter.

Prise de parole

Les lauréats disposeront de deux temps de parole distincts:

- * Un premier sur scène, devant les caméras de captation du direct.

Ce premier temps est destiné principalement au public de télévision qui assiste en direct à l'émission.

Il devra respecter la durée qui aura été indiquée dans le «Mémo du Nommé». Dans le cas de plusieurs lauréats pour un César, ils devront se répartir entre eux la durée du temps de parole allouée au César concerné.

- * Un deuxième temps, immédiatement après leur intervention sur scène, devant les caméras et le journaliste du studio d'interview de l'Académie situé derrière la scène.

Ce deuxième temps n'est pas limité en durée, et est destiné à être mis en ligne en accès libre sur le site Internet de l'Académie. Ces interviews pourront également être présentées en totalité ou en extraits comme «bons» dans la captation de la Cérémonie que l'Académie envoie à tous ses membres à l'issue de la Cérémonie.

Parcours médias

Le Secrétariat de l'Académie signalera à chaque lauréat les obligations médiatiques auxquelles l'Académie lui demande de bien vouloir répondre à l'issue de son intervention sur scène. À cette fin, le Secrétariat de l'Académie exercera un contrôle strict de l'ensemble des médias qui seront accrédités dans les « coulisses » de la Cérémonie, afin que ces obligations médiatiques respectent l'intimité et la tranquillité des lauréats.

Accompagnement plateau des lauréats

Le Secrétariat de l'Académie mettra en place un système d'accompagnement personnalisé pour chacun des lauréats, dès leur sortie de scène, pour les aider à gérer la suite de leur parcours.

Article 5. Attribution des Statuettes

La statuette attribuée au titre du «César du Meilleur Film» est remise au(x) producteur(s)

délégué(s) du film, ainsi qu'au réalisateur ou à la réalisatrice du film.

Les statuettes attribuées au titre du «César du Meilleur Premier Film», «César du Meilleur Film Documentaire» et «César du Meilleur Film de Court Métrage» sont remises aux réalisateurs des films. Une statuette sera également remise au(x) producteur(s) délégué(s) des films.

Deux statuettes sont attribuées au titre du «César du Meilleur Film d'Animation» l'une au (à la) réalisateur(trice) du film de long métrage ayant remporté le plus de suffrages lors du second tour, et l'autre au (à la) réalisateur(trice) du film de court métrage ayant remporté le plus de suffrages lors du second tour. Une statuette sera également remise au(x) producteur(s) délégué(s) des films.

Le ou les producteurs délégués pouvant prétendre aux dispositions ci-dessus devront être identifiés comme tels dans le dossier d'agrément de production du film.

Il sera remis une seule statuette par société de production déléguée, identifiée comme telle dans le dossier d'agrément (soit au maximum 2 statuettes en cas de co-production déléguée).

Dans le cas où, au(x) producteur(s) délégué(s) du Meilleur Film, du Meilleur Premier Film, du Meilleur Film d'Animation, du Meilleur Film Documentaire ou du Meilleur Film de Court Métrage s'ajoutent un ou plusieurs coproducteurs au titre d'autres sociétés en coproduction, identifiés comme tels dans le dossier d'agrément du film, celui-ci ou ceux-ci pourront demander de recevoir également une statuette, sous réserve d'en acquitter le coût.

La statuette attribuée au titre du «César du Meilleur Film Étranger» est remise au réalisateur ou à la réalisatrice du film. S'il existe un coproducteur français bénéficiant de l'agrément du CNC, une statuette sera également remise au coproducteur français ainsi qu'au producteur délégué étranger (si celui-ci en fait la demande), identifiés comme tels dans le dossier d'agrément du film. S'il n'existe pas de coproducteur français bénéficiant de l'agrément du CNC, une statuette sera également remise au distributeur français détenant le mandat de commercialisation exclusif en salles sur le territoire français.

En cas de co-distribution, sera entendue comme « Distributeur » pour les besoins du présent règlement, la société de distribution qui aura effectué la programmation en salles du film et dont le teaser apparaît dans les cartons de présentation du générique de début lors de la projection du film en salle de cinéma.

Pour les «César» décernés à des personnes physiques, il sera remis une statuette à chaque lauréat. Dans le cas où plusieurs personnes seraient lauréates d'un même César, il sera remis une statuette à chacun des lauréats.

GOURVENANCE

L'Académie est régie par une association loi 1901, l'Association pour la Promotion du Cinéma. Créée spécialement à cet effet par Georges Cravenne en 1975, cette association est constituée de l'ensemble des français ayant reçu un Oscar, de la Présidente du CNC (ès *qualités*), et de treize personnalités professionnelles du cinéma français.

Bureau

Président : Alain TERZIAN

Vice-Présidents : Danièle THOMPSON et Philippe LABRO

Secrétaires Généraux : Margaret MENEGOZ et Gilles JACOB

Trésorier/Secrétaire : Alain ROCCA

Membres de l'Association pour la Promotion du Cinéma

Jean-Jacques ANNAUD, Réalisateur,
Oscar du meilleur film étranger, 1977
Charles BERLING, Comédien
Juliette BINOCHE, Comédienne,
Oscar du meilleur second rôle féminin, 1997
Pierre BISMUTH, Scénariste,
Oscar du meilleur scénario original, 2005
Bertrand BLIER, Réalisateur,
Oscar du meilleur film étranger, 1979
Mathilde BONNEFOY,
Chef monteuse / Productrice,
Oscar du meilleur film documentaire, 2015
Françoise BONNOT*, Chef monteuse,
Oscar du meilleur montage, 1970
Ludovic BOURCE,
Compositeur de musique,
Oscar de la meilleure musique, 2012
Serge BOURGUIGNON*, Réalisateur,
Oscar du meilleur film étranger, 1964
Frédérique BREDIN*,
Présidente du CNC
Jean-Claude CARRIÈRE*, Scénariste,
Oscar du meilleur court métrage, 1963
Caroline CHAMPETIER*,
Directrice de la photographie
Nicolas CHARTIER, Producteur,
Oscar du meilleur film, 2010
COSTA-GAVRAS*, Réalisateur,
Oscar du meilleur film étranger, 1970
Marion COTILLARD, Comédienne,
Oscar de la meilleure actrice, 2008
Jean-Loup DABADIE*, Scénariste,
ancien Président de l'Association

Yves DARONDEAU, Producteur,
Oscar du meilleur documentaire, 2006
Alexandre DESPLAT,
Compositeur de musique,
Oscar de la meilleure musique, 2015
Jean DUJARDIN, Comédien,
Oscar du meilleur acteur, 2012
Michel GONDROY, Réalisateur,
Oscar du meilleur scénario original, 2005
Laurent GRÉGOIRE*, Agent artistique
Robert GUEDIGUIAN*, Réalisateur
Michel HAZANAVICIUS, Réalisateur,
Oscar du meilleur réalisateur, 2012
Gilles JACOB*,
Président d'Honneur du Festival de Cannes
Luc JACQUET, Réalisateur,
Oscar du meilleur documentaire, 2006
Sam KARMANN, Réalisateur,
Oscar du meilleur court métrage, 1993
Bertrand de LABBEY*, Agent artistique
Philippe LABRO*,
Réalisateur / Scénariste
Francis LAI*, Compositeur de musique,
Oscar de la meilleure musique, 1971
Thomas LANGMANN, Producteur,
Oscar du meilleur film, 2012
Didier LAVERGNE, Maquilleur,
Oscar du meilleur maquillage, 2008
Michel LEGRAND*,
Compositeur de musique,
Oscar de la meilleure musique, 1969
Claude LELOUCH*, Réalisateur,
Oscar du meilleur scénario, 1967

Jean-Xavier de LESTRADE, Réalisateur,
Oscar du meilleur documentaire, 2002
Tonie MARSHALL*, Réalisatrice
Margaret MENEGOZ*, Productrice
Moshé MIZRAHI, Réalisateur,
Oscar du meilleur film étranger, 1978
Jeanne MOREAU*, Comédienne,
ancienne Présidente de l'Association,
Oscar d'honneur, 1998
Marcel OPHULS, Réalisateur,
Oscar du meilleur documentaire, 1989
Roman POLANSKI, Réalisateur,
Oscar du meilleur réalisateur, 2003
Philippe POLLET-VILLARD, Réalisateur,
Oscar du meilleur court métrage, 2008
Alain ROCCA*, Producteur
Philippe ROUSSELOT,
Directeur de la photographie,
Oscar de la meilleure photo, 1993
Nicolas SCHMERKIN, Producteur,
Oscar du meilleur court métrage
d'animation, 2010
Dominique SEGALL*, Attaché de presse
Alain TERZIAN*, Producteur
Danièle THOMPSON*,
Réalisatrice / Scénariste
Pierre UYTTERHOEVEN*, Scénariste,
Oscar du meilleur scénario, 1967
Joële van EFFENTERRE*, Chef monteuse
Régis WARGNIER*, Réalisateur,
Oscar du meilleur film étranger, 1993
Gabriel YARED, Compositeur de musique,
Oscar de la meilleure musique, 1997

*Membres du Conseil d'Administration

GÉNÉRIQUE

Celles et ceux qui accompagnent l'Académie dans l'ensemble de ses activités

Samuel Faure, Claire Prénat, Elodie Saura, Cécile Bossard, Margaux Pierrefiche, Jules Le Fèvre, Vincent Chapalain, Maria de los Angeles Torme, Thierry Borgoltz, Alexandre Di Carlo, Camille Grammare, Romaric Doublet, Kenza Manach, Léa Gregoire, Sophie Vesoul, l'équipe de l'Académie.

Serge Arnal (Starface)
Alain Touminet (Printmodel)
Yannick Tranvouez (Analogue)
Joséphine Vallé Franceschi (pour l’Affiche Nuits en Or)
Olivier Vigerie (Photographe Catalogue)

Rodolphe Ratié et Sébastien Ebbo (Aamset)
Wahib Bendib et Cédric Lemoigne (TechEvent)

Romain Roncayolo (Exhibit)
Isabelle Jobart (Graph’Imprim)
Jérôme Grou-Radenez (Global Rouge)
Laurent Caillat et Lucie Baudet (Manufacture des Deux-Ponts)
Frédéric Verdier (Sonis)

France-Dominique Roux (calligraphe)
Fanny Louie, Franck Goujon, Carole Ragondet, Jérôme Auger, Fabrice Richet, Géraldine Catonné (Hiventy)
Laurent Portier (La Wash!)
Nicolas de Ghellinck, Peggy Vauchel, Mickaël Loinsard, Damien Hedoux, Joëlle Foucoïn (MPO)
Lucile Bichet (Novius)

Laurent de Aizpurua, Laurent de Minvielle, toute l'équipe d’Ambassador et Delphine Morelle (transport et accueil des personnalités, livraisons coffrets)

Alexandra Aslanian (Trinity Agency - accueil invités)

Maître Armengaud-Gatimel, Maître Perrier (contrôle du dépouillement des votes)
Emmanuel Grua, Benoit Chenon, Xavier Sécher et toute l'équipe de Voxaly (organisation et programmation du vote)

Jean-Jacques Schpoliansky, Virginie Champion et toute l'équipe du Balzac (projection des films)
Alexis Dantec, Charlotte Prunier-Duparge, Anaïs Pitkevicht, et toute l'équipe des 3 Luxembourg (projection des films)

Maître Nicolas Brault (Cabinet Watrin Brault Associés),
Maître Guilhem Bremond (Cabinet Bremond & Associés),
Nathalie Ferenczi (Cabinet d’Expertise Comptable Francis Louche),
Florent Gesbert, Eric Sanchez, Youness El Jeddaoui (Commissariat aux Comptes Praxor)

Les modérateurs de l'Académie

Danièle Heymann, Christophe D’Yvoire, N.T. Binh

Captation des Vidéos «Paroles de Nommés» et «Paroles de Lauréats»

Vincent Mottez, Maeva Vignaud, Matthieu Gillot, Marion Grepin, Peter Souël, Cécile Biberon (3iS)

Trophées

Régis Bocquel et toute l'équipe des Ateliers Bocquel (Fonderie Trophées)
Christophe Beaux et Guillaume Robic de la Monnaie de Paris (Trophée César & Techniques)
Robert Stadler, designer (Prix Daniel Toscan du Plantier)

Les professeurs et les élèves des écoles de cinéma qui interviennent à l'occasion des manifestations organisées par l'Académie

École nationale supérieure Louis-Lumière

Francine Levy, Mehdi Aït-Kacimi, Martine Duvert, Pascale Fulghesu, Rolan Ménégon, Mathilde Galis, Lucile Casanova, Anna Fouqué, et les étudiants Alexis Allemand, Audrey Benard, Thomas Cecchelani, Guillaume Colrat, Nadège Duhautois, Pauline Gouablin, Lisa Guillet, Klaudia Kaczmarczyk, Nicolas Melemis, Salomé Oyallon, Maël Voyer-Gadin

3iS

Jean Claude Walter, Vincent Mottez, Jérémy Plaisant, Iliès El Azzab, Stéphane Pierrat, François Bouiri, Eric Dinkian, Stéphane Lamy, Michael Guerraz, Barbara Bailly ; Coraline Benetti, Louise Berthelemy, Rémi Boissiere, Emilie Bridant, Kevin Challe, Coline Chauveau, Nicolas Courgey, Antoine Coquard, Charlotte Defives, Clara Delepine, Annabelle Depont, Diane De Saint Martin, Antoine Deseille, Dorine Destouches, Agathe Drussant, Timothé Fernandes, Jennifer Gros, Elisa Huet, Marine Lebon, Alexis Leclere, Dylan Lorre, Alexandre Milosevic, Mathéo Remark, Julie Rivolet, Charline Roussel, Héroïse Saunier Bazin, Doris Texier, Maxime Vassard, Charles Vignon, Justin Zante

Les équipes qui interviennent à l'occasion de la 42^e Cérémonie

Frédéric Baudrand, François de Brugada, Aline Chau, Philippe Desert, Frédéric Dorieux, Dominique Farrugia, Yves Filler (Nap's), Christine Hamon, Déborah Huet, Nadège Leberruyer, Marco Martin, Alexane Revert, Jérôme Revon,

Olivia Salès, Adrien Sehili et toute l'équipe de KM (production exécutive Cérémonie)

Maxime Saada, Gérald Brice Viret, Didier Lupfer, Laurence Gallot, Mélanie Gautier, Véronique Revel-Rongier, Régine Billot, et toute l'équipe de Canal+ (diffuseur exclusif Cérémonie)

Aurélien Binder, Luige Pasinato et toute l'équipe de la Salle Pleyel

Sandrine Jolly, Sébastien Maurel et toute l'équipe de Jaulin (construction entrée Salle Pleyel)
Elio Angelosanto et toute l'équipe de Light Event (lumière et sonorisation entrée Salle Pleyel)
Francis Cousin, Marie-Pierre Cousin, Didier Le Tadic et toute l'équipe de Cousin Traiteur (traiteur)

Albane Cléret (animation de la Party)
Philippe Fatien et toute l'équipe de Light Event Queen (Party)

Les agences et les photographes qui nous ont facilité l'accès aux images des artistes :

Stéphane Cardinale, Zoé Forget, Philippe Quaisse, et tous les proches des personnalités disparues.

Les distributeurs, producteurs, et ayants-droit qui ont accordé les autorisations de diffusion des extraits des films présentés lors de la Cérémonie

20th Century Fox, 31 Juin Films, 3B Productions, Archipel 35, Autour de Minuit Productions, Avenue B Productions, Bien ou Bien Productions, Blue Spirit Productions, CG Cinéma, Diaphana Distribution, Disney, Easy Tiger, Ecce Films, Editions René Château, Europacorp / Roissy

Films, Ex Nihilo, Fargo, Faro, Fidélité, Fin Août Productions, Fox Pathé, Gaumont, Gebeka Films, Haut et Court, Je suis bien content, Kidam, Le Pacte, Les 400 Clous, Les Films 13, Les Films d'ici, Les films du bal, Les Films du Bélier, Les Films du Fleuve, Les Films du Jeudi, Les Films du Parc, Les Films du Poisson, Les Films du Worso, Les Films Pelléas, Les Films Sauvages, Les Films Velvet, Les Productions du Trésor, Little Bear, Lyre, Mandarin Production, Memento Films, Metropolitan Filmexport, MGM, Mille et une Productions, MK2 Productions, Moonshaker Films, Nord-Ouest Films, Pan-Européenne, Paramount, SBS Productions, SND, Sony Pictures, StudioCanal, TF1 International, The Film, Thelma Films, TS Productions, Universal Pictures, Warner Bros, Why Not Productions, Wild Bunch, Willow Films

Compte tenu des délais d'impression, certains ayants-droit n'ont pu être cités. L'Académie tient cependant à les remercier.

Avec les remerciements particuliers de l'Académie pour leur bienveillance :

Stéphanie Busutil pour la succession César
Yvette Camp pour le fondateur de l'Académie
Georges Cravenne

Alain Sussfeld, Emmanuel Delesse, Patricia Ganne (UGC)

Eric Falt, Danielle Cliche et Armelle Arrou-Bertrand (UNESCO)

Tous les membres des Comités de l'Académie (Court Métrage, Animation, Révélation, Industries Techniques et Exploitants)

Jean-Claude Barbion, Bernard Borach (JC Decaux), Arnaud Codet et Aurélie Dapoigny (Mediakiosq) pour le plan Média

Pour l’Affiche Officielle de la 42^e Cérémonie des César

Marion Cotillard, Guillaume Canet, Atsushi Nishijima / © 2013 LES PRODUCTIONS DU TRESOR - CANEO FILMS - FRANCE 2 CINEMA - MARS FILMS - WILD BUNCH - CHI-FOU-MI PRODUCTIONS - LGM CINEMA - TREASURE COMPANY - LE GRISBI

Merci à Alain Attal, Albane Cléret, Bastien Duval, Adrien Guillon-Verne, Marie Le Mire, Louis de Carolis

WWW.ACADEMIE-CINEMA.ORG

CÉSAR 2017
Coiffeur Officiel



DESSANGE
PARIS

dessange.com





Académie des Arts et Techniques du Cinéma

11 rue de l'Avre - 75015 Paris
www.academie-cinema.org